SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

du

Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

Bulletin

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Études, Documents, Chronique littéraire

CIIe ANNÉE

Juillet-Septembre 1956

Publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique



PARIS

Au siège de la Société

54 Rue des Saints-Pères (VIIe)

1956

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

de la Société de l'Histoire du Protestantisme français

SOMMAIRE DU N° JUILLET-SEPTEMBRE 1956

Nous sommes heureux d'adresser à nos abonnés, en supplément, la plaquette contenant les allocutions et conférence prononcées lors de la réouverture du musée Calvin à Noyon. Nous remercions ceux d'entre eux qui voudraient nous envoyer un don à l'effet de participer aux frais d'impression des exemplaires qui leur sont destinés.

AVIS IMPORTANT

La Société de l'Histoire du Protestantisme français serait infiniment reconnaissante aux personnes possédant d'anciens numéros du BULLETIN et désireuses de s'en défaire, de les renvoyer au siège de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris-7e.

ABONNEMENTS AU BULLETIN

Compte chèques postaux : **Paris 407-83 (Société d'Histoire du Protestantisme Français).**

France et Colonies : Provisoirement **500** fr.

(pasteurs et professeurs : **200** fr.).

Etranger : **1.000** fr.

Les abonnés étrangers sont priés d'inscrire sur leurs mandats internationaux les mots : **chèques postaux Paris 407-83 (Société d'Histoire).**

Tous les abonnés sont priés de verser directement à ce compte plutôt qu'aux librairies.

Le « Bulletin » paraît tous les trois mois, en cahiers in-8° de 50 à 60 pages. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Les abonnements datent du 1er janvier et doivent être soldés DÈS A PRÉSENT.

ETUDES HISTORIQUES

L'Evangélisme politique de Martin BUCER (1491-1551)

La plus grande difficulté que nous présente l'histoire, c'est d'accorder ces deux exigences fondamentales : l'objectivité et la simplicité. La simplification s'opère en effet de deux façons principales : la condensation d'un drame humain aussi confus que complexe autour de quelques personnalités de choix qui émergent seules d'un océan d'oubli, la représentation des mouvements et des institutions par quelques concepts abstraits qui semblent échapper aux fluctuations du temps et que nous appliquons indûment, en dépit de toute chronologie, à des périodes auxquelles ces concepts étaient à peine en puissance. Quand le concept rencontre le héros la simplification s'accentue au point que l'objectivité a vite fait de disparaître : c'est pourquoi il faut se méfier des mots en *isme* fabriqués à partir d'un nom propre. Ainsi que le montrait récemment M. Lucien Febvre (1), la meilleure manière de ne pas comprendre le luthéranisme, c'est de projeter l'idée actuelle que ce terme évoque en nous sur la personne de Luther, et de boucher avec cet homme-programme toutes les perspectives culturelles ouvertes vers 1520.

Le luthéranisme historique est au contraire le fruit d'une longue préparation. Il s'enracine très avant dans les constantes de la civilisation germanique, il dépend immédiatement d'un ensemble de circonstances concrètes nouées autour de la puissante individualité du Réformateur, et singulièrement d'un certain nombre de *tensions* entre celle-

(1) Préface au livre d'Alexandre Koyré, *Mystiques, Spirituels, Alchimistes du XVIe siècle allemand*, Paris 1955, p. IX. M. Febvre y explique l'ambivalence du luthéranisme par rapport aux autres courants de la Réforme germanique : « Opposition profonde, antérieure à la séduction que, sur certains d'entre eux, l'homme de Worms avait exercée. Et voilà qui devrait nous inciter à réviser toute la façon traditionnelle dont nous continuons à nous représenter cette dramatique histoire. »

ci et quelques autres (citons par exemple les relations Luther-Dominicains, Luther-Erasme, Luther-Zwingli, Luther-Charles Quint). Il ne se constitue, même sur le plan religieux, comme une véritable structure, qu'après une longue évolution où, même du vivant de Luther, l'action de Melanchton est probablement plus importante que celle de son patron, et dans laquelle bien d'autres personnalités — injustement appelées secondaires — jouent un rôle décisif.

Si l'histoire se propose de comprendre, il est nécessaire qu'à des récits sommaires, composés uniquement de premiers plans, elle substitue des séquences plus complexes et plus dynamiques, où les gens ayant pris une part capitale aux événements ainsi qu'à leur cristallisation en doctrines ou en institutions ne soient pas sacrifiés. Après l'œuvre des *héros* de la pensée et de l'action, la réflexion découvre ainsi celle des *agents historiques,* dont l'analyse révèlera souvent, dans le domaine de la pensée et dans celui de l'efficacité sociale, la grandeur sous-estimée.

C'est dans ce sens que nous entreprenons de revaloriser le rôle de Bucer, que d'excellents travaux s'efforcent déjà de sortir du second plan pour le pousser sur la scène de l'histoire universelle. Sans qu'on puisse en effet comparer son importance intrinsèque à celle d'un Luther qui déclenche la Réforme, ou à celle de Calvin qui lui donne sa structure la plus puissante et la plus générale, on doit reconnaître que Bucer a tout d'abord grandement facilité l'extension de ce qui allait devenir le luthéranisme dans une grande partie de l'Allemagne ; ensuite, qu'en éprouvant au sein de sa propre conscience la tension théologique qui existait entre Luther et Zwingli il a préparé, entre ces docteurs affrontés, l'heure de la synthèse dont Calvin reconnaît lui être en grande partie redevable. Enfin, qu'en transposant dans les conditions très spéciales de la chrétienté britannique le fruit d'une telle expérience, il est parvenu à trouver pour l'anglicanisme la base d'un équilibre quasi-définitif. Il est bien évident que l'ensemble de ces activités permet à Bucer de revendiquer une place de choix dans l'histoire de la Réforme, où il semble avoir joué un rôle comparable à celui des petits prophètes de l'Ancien Testament qui, sans réclamer aucune dictature politique ni même de magistrature spirituelle, se portaient spontanément là où l'exigeaient les

besoins d'une société en péril, en adaptant leur enseignement aux nécessités du jour.

Tout ceci n'empêche d'ailleurs pas Bucer d'avoir ses coordonnées propres, assez resserrées dans l'espace et dans le temps. Chronologiquement il appartient à cette période dont Voltaire disait : « *Je voudrais qu'on commençât l'histoire au moment où elle devient véritablement intéressante pour nous : il me semble que c'est vers la fin du XVe siècle* » (1). Géographiquement et ethniquement c'est un Alsacien dont l'histoire (et parfois jusqu'aux options et aux incertitudes doctrinales) s'explique par la situation très spéciale de sa petite patrie vis-à-vis de l'Allemagne et des autres nations de l'Europe occidentale. Force nous est donc de commencer l'étude de cette trajectoire personnelle par un rappel des conditions générales et locales qui en ont facilité ou entravé le développement historique.

A) L'ALSACE ET L'ALLEMAGNE DU SUD-OUEST AU DEBUT DU XVIe SIECLE

Au début du XVIe siècle, l'Allemagne se présente comme un faisceau de forces disparates plus ou moins heureusement combinées dans le cadre traditionnel du Saint Empire Romain Germanique. Créée dès le IXe siècle, cette confédération d'états groupe dans l'attachement mystique à la personne de l'empereur des entités politiques extrêmement diverses, allant de principautés puissantes, telles le royaume de Bohême ou le duché de Bavière, à une poussière de seigneuries ou de villes libres, en passant par toute la gamme des évêchés, comtés, marquisats, etc...

La Bulle d'Or, en 1356, a donné à cette entité politique un semblant d'organisation en mettant hors de page quatre princes laïques et trois princes ecclésiastiques, les sept Electeurs comparables aux sept chandeliers de l'Apocalypse, qui choisissent l'Empereur et constituent la première chambre de l'Empire. La Diète ou assemblée impériale comporte deux autres chambres, celle des princes et celle des villes, où sont représentées immédiatement les fameuses villes

(1) Voltaire, *Fragments sur l'histoire*, chap. IX.

libres qui constituent une des originalités de l'Allemagne.

Le XIV[e] et le XV[e] siècle sont surtout marqués par l'affaiblissement du pouvoir impérial et le renforcement de certaines autorités locales. Les villes maritimes du Nord de l'Allemagne groupées dans la Confédération de la *Hanse* s'enrichissent par le commerce de la Baltique. Mais les villes du Rhin, du Danube et des régions de transit entre l'Italie et l'Europe du Nord-Ouest ne tardent pas à se hausser à leur niveau.

En ce qui concerne l'Alsace (1) elle est l'objet d'un morcellement assez considérable où l'esprit particulariste cher à ses habitants se développe dans une série de luttes intestines ou étrangères. A partir des derniers Carolingiens l'Alsace est entrée tout entière, vers le milieu du X[e] siècle, dans le nouveau duché d'Alamanie ou de Souabe. Les Alsaciens essaient tout d'abord — groupés plus ou moins autour de l'évêque de Strasbourg — de secouer le joug de la Souabe : lorsqu'ils y sont parvenus ils ne tardent pas à se retourner contre leur seigneur immédiat. Deux dates principales marquent cette émancipation : la reconnaissance de *Strasbourg comme ville libre impériale* en 1201 et la défaite de l'évêque Gauthier de Geroldseck à Hansbergen en 1262. Les Strasbourgeois dorénavant maîtres à tout le moins de l'administration de leur cité suivent une évolution démocratique assez rapide, qui les amène à la charte constitutionnelle de 1482, le Schwoerbrief, qui ne sera guère modifié jusqu'en 1789 (2).

C'est un mélange heureux de démocratie et d'aristocratie où *l'assemblée des Echevins* [300 membres élus par les corps de métiers ou *tribus*] souveraine de droit, mais en fait rarement convoquée, laisse la responsabilité du pouvoir à un Sénat de 30 membres (10 patriciens, 20 représentants des tribus) dirigé par quatre *stettmestres* patriciens et un *anmestre* plébéien élus chaque année. En fait les affaires sont surtout réglées par deux conseils administratifs pratiquement permanents, le collège des Treize qui s'occupe des questions extérieures et militaires, le collège des Quinze, qui règle les finances et les affaires intérieures.

---

(1) Cf. Rodolphe Reuss, I, *Histoire d'Alsace*, et surtout II. *Histoire de Strasbourg depuis nos origines jusqu'à nos jours*, Paris 1922.
(2) Cf. Reuss, I, p. 34.

A l'instar de Strasbourg, de nombreuses localités alsaciennes revendiquent le titre de *Ville libre :* elles suivent la même évolution politique et à partir du xive siècle elles se sont rendues plus ou moins indépendantes de leurs seigneurs traditionnels et leur administration est aux mains de la petite bourgeoisie des métiers. En 1353, sur l'invitation de l'Empereur Charles IV, les dix principales villes de l'Alsace moyenne forment une ligne offensive et défensive sous le protectorat immédiat de l'Empereur et de son délégué, le grand bailli ou *landvogt.* C'est la fameuse DÉCAPOLE dont la composition variera au cours des âges, mais qui comprend à l'origine Mulhouse, Colmar, Münster, Turckheim, Kaysersberg, Sélestat, Obernai, Rosheim, Haguenau, Wissembourg.

Mais en dehors de la Décapole il y a, dans la Haute-Alsace diverses seigneuries ou divers pays dépendant de la maison d'Autriche dont elles reconnaissent le chef ou son délégué comme *landgrave :* tel est en particulier le cas du Sundgau avec Thann, Altkirch et Belfort. De l'autre côté du Rhin le Brisgau connaît la même obédience et se relie par le Rhin lui-même à toutes les positions de l'Autriche antérieure, cependant que les territoires relevant directement de l'Empire constituent le long du fleuve une étroite bande de terre qui se termine en pointe à Bâle.

L'Alsace est donc sollicitée par trois forces « germaniques » très différentes. Celle des comtes palatins, souvent soutenus par les évêques de Strasbourg, qui prétendent contrôler tout le pays entre la Moder et la Queich en arguant du titre de *landvogt* qu'ils se sont fait attribuer par l'Empire. Celle de la maison d'Autriche, lentement constituée de 1278 à 1493 et qui va se trouver peser plus fortement sur l'Alsace quand cette maison, par le mariage de Maximilien Ier, aura récupéré les débris des possessions bourguignonnes. Une attraction non moins forte, mais séparatiste celle-là, est par ailleurs le fait de la Confédération helvétique : issue des trois cantons de 1308 elle en compte huit lorsque les Habsbourg reconnaissent son indépendance en 1394. Mais cette force neuve étend rapidement son champ d'action. Au début du xvie siècle, elle s'agrégera, non sans troubles profonds de l'opinion germanique, Bâle et Schaffouse (1501) ; elle mordra directement sur l'Alsace par l'adhésion de Mulhouse en 1525.

Toutes les villes alsaciennes regardent non sans quelque envie en direction de la Suisse et les étudiants alsaciens fréquentent aussi facilement ses universités que l'université autrichienne de Fribourg-en-Brisgau ou l'université palatine de Heidelberg. Irrésistible à Mulhouse, la puissance suisse se fait sentir jusqu'à Strasbourg tout au long du XVI[e] siècle. Nous en avons une idée par le célèbre poème de Fischart, *la Nef aventureuse de Zurich* (1576) où nous voyons une marmite de bouillie de mil, partie le matin de Zurich arriver encore chaude à Strasbourg, grâce au zèle de hardis nautoniers. Le fleuve Rhin en personne tire la morale de l'histoire : « C'est le propre du caractère suisse de se montrer fidèles et bons voisins et constants dans la détresse. » Il ne faudra donc pas s'étonner de la facilité avec laquelle le zwinglianisme descendra lui aussi le Rhin pour venir se heurter à Strasbourg aux idéologies venues de l'Allemagne centrale et orientale.

Enfin l'Alsace est entrée dans la sphère de l'attraction française au cours de la lutte que les Valois soutiennent depuis le XV[e] siècle contre le duché de Bourgogne et bientôt contre la maison d'Autriche. En août 1444 une forte armée commandée par le futur Louis XI, après avoir éprouvé à Bâle la résistance des Suisses, occupe la Haute-Alsace et ne s'en retire qu'en mars 1445 (invasion dite *des Armagnacs*). L'effondrement de la puissance militaire bourguignonne sur les champs de bataille de Granson, de Morat (1476) et de Nancy (1477), rencontres auxquelles prirent part des détachements alsaciens, fait tomber la Lorraine dans le champ d'influence française. Elle y sera solidement maintenue par la prise des *Trois évêchés* au cours des guerres ultérieures : peu s'en fallut d'ailleurs qu'en 1552 Strasbourg ne connût le même sort que Metz, Toul et Verdun. Tout au long du XVI[e] siècle les contacts diplomatiques se multiplient entre les rois de France (candidats à la couronne impériale en 1519) et « leurs grands amis de Strasbourg ». Quelques étudiants alsaciens fréquentent dès cette époque les universités de Paris, Poitiers et Orléans. Enfin lorsque les persécutions s'abattront sur les protestants de France, si nombreux seront ceux qui chercheront un refuge à Strasbourg qu'ils formeront à un certain moment jusqu'au tiers de la population. Autant d'éléments qui joueront un rôle important dans les réponses apportées par Strasbourg aux grands problèmes de l'époque.

B) ORIGINALITE DE LA RENAISSANCE DANS LES PAYS RHIN ET DANUBE

Un autre élément capital est fourni par la participation de la région rhénane au mouvement général de la Renaissance. L'imprimerie inventée à Strasbourg au milieu du xv[e] siècle par le Mayençais Gutenberg s'est assez vite développée dans la région alsacienne. « Les Mentel de Schlestadt, les Gruninger, les Pruss, les Knobloch, les Flach, un peu plus tard les Riehl et les Zetzner de Strasbourg, les Anshelm et les Secer de Haguenau ont fait sortir de leurs presses un nombre considérable d'ouvrages scientifiques de tout genre, traités scolastiques du Moyen Age d'abord, éditions des classiques, textes des Ecritures, et dans la suite d'innombrables brochures de controverses religieuses et de sermons » (1).

Le morcellement politique de l'Alsace ne lui avait pas permis de bénéficier du grand mouvement pour la constitution des universités allemandes. Dès la fin du XIV[e] siècle, Prague, Vienne, Heidelberg et Cologne avaient vu s'instituer des *studia generalia* « à l'instar de Paris ». D'autres avaient suivi tout au long du xv[e] siècle, si bien qu'à l'aube du XVI[e] l'Allemagne érudite ne comptait pas moins de quatorze universités. Ces centres intellectuels consacraient l'importance des forces culturelles traditionnelles tout en favorisant l'avènement des nouvelles. La théologie y était en grand honneur et une ville comme Cologne avec ses 2.000 « professeurs » constitua pendant toute la crise de la Réforme une véritable forteresse de la pensée catholique. Mais les études littéraires commençaient à s'y développer à la faveur des facultés des arts qui s'ouvraient au vent nouveau soufflant d'Italie et des Pays-Bas, et surtout à partir du mouvement considérable de l'HUMANISME JURIDIQUE.

La réintroduction du droit romain en Allemagne avait créé un intérêt croissant pour les *leges* dans toute l'étendue du territoire, et depuis le milieu du xv[e] siècle des juristes de nouveau style, d'abord Italiens venus de Bologne ou de Paris, puis de plus en plus Allemands, commentent avec érudition et élégance les textes mêmes des Pandectes suivant la nouvelle méthode (Alciat, Budé) dont Zasius est à

---

(1) Preuss, I, p. 83.

Fribourg-en-Brisgau le représentant le plus éclatant. L'humanisme juridique bénéficie en outre du fait que dans de nombreuses universités la Rhétorique et la Poétique sont rattachées à la faculté de droit. Il tend ainsi à se former un *clivage* à l'intérieur du personnel universitaire : droit et lettres assez progressistes s'unissant à l'occasion contre la théologie plus réactionnaire.

C'est sous ce schéma par exemple que la querelle de Reuchlin sera reçue dans les universités. Nous avons à ce sujet un document intéressant à un double titre dans les *Epîtres des Hommes obscurs* de Ulrich de Hutten (1515). C'est le récit pittoresque qu'un émissaire supposé des « théologiens », Maître Philippus Schlauraff, fait d'une tournée de propagande entreprise pour engager les diverses universités à se déclarer contre Jean Reuchlin. Nous y trouvons un répertoire à peu près complet des forces vives de l'humanisme allemand contemporain. Si la mention « *il en tient pour les théologiens et est l'ennemi de Reuchlin* » revient assez rarement, nombreux sont en revanche les partisans de l'hébraïsant, et l'auteur du récit n'a pas de mots trop violents pour stigmatiser « *les poètes et les juristes qui m'accablèrent de mauvais traitements* » (1).

Ce voyage imaginaire, mais parfaitement concevable, nous donne également une idée assez précise de l'importance non seulement des universités mais des principaux centres culturels de l'époque. Le théologien part de Saxe pour visiter d'abord sur la Baltique les anciennes universités de la Hanse alors en déclin (Rostock, Greifswald), descend l'Oder par Francfort, puis remonte le Danube de Vienne à Ingolstadt, fait un crochet sur Nuremberg, visite les universités saxonnes de Leipzig et d'Erfurt, redescend par Meissen sur Francfort-sur-Main pour visiter longuement les universités de la Souabe, Augsbourg, Tubingen, *avant de traverser l'Alsace en plusieurs étapes : Strasbourg, Schlestadt, Haguenau.* Mal reçu par les universités de Fribourg et de Bâle, il redescend le Rhin directement sur Worms, Mayence et Cologne où l'accueil est enfin réconfortant (2).

---

(1) *Epîtres des Hommes obscurs*, trad. J. Priel, au Pot Cassé, collection *Lumen Animi*, Paris, s.d., t. II, ch. IX. Sur Ulrich de Hutten, outre les bibliographies spéciales, consulter Holborn, *Ulrich von Hutten and the German Reformation*, tr. Bainton, Yale historical publications Studies XI, 1937.

(2) On voit qu'en 1515 Wittemberg, petite université récente et de dernière importance ne valait pas encore la peine d'un arrêt. A cette

Des voyages de ce genre, ou plus importants encore, il ne manquait pas, à l'époque, de maîtres ou d'étudiants pour les entreprendre. Visites et lettres sont pour beaucoup dans la création de cette République des lettres qui demeure la réalité culturelle et sociale la plus importante de l'humanisme. La naissance de ce dernier est due en grande partie à l'action de quelques hardis pionniers et à leurs campagnes d'amitié. C'est ainsi que Konrad Blick, dit Celtis ou Celtes (1459-1508), après avoir visité le monde latin et le monde sarmate (Cracovie 1488), s'établit à Vienne en 1497 comme professeur de poésie et d'éloquence à l'Université et y crée une véritable faculté des lettres avec un Institut de type moderne, le *Collegium poetarum et mathematicorum* (1502). Mais Celtes entreprend une création historiquement beaucoup plus importante, celle des *Sodalitates,* compagnies savantes sur le mode des nouvelles académies platoniciennes d'Italie, qui ne tarderont pas à opposer leurs ambitions de conquête à l'esprit plus scolastique et conservateur des universités. L'automne 1497 voit ainsi germer la société-mère, l'Académie danubienne, *Sodalitas danubiana* dont Celtes constituera de nombreuses filiales, en particulier dans la Souabe au cours de ses missions Rhin-et-Danube (1).

Ce mouvement est encouragé par l'empereur Maximilien Ier (1493-1519) qui paraît un moment capable de redonner à l'Allemagne l'unité administrative et spirituelle dont elle aurait tant besoin. Chef de la puissante maison d'Autriche mais néanmoins germanissime, capable de ressusciter les mythes les plus anciens de la tradition impériale, jusqu'à l'ambition d'ajouter la tiare à la couronne (1512), c'est aussi sous des dehors romantiques un politique avisé qui s'appuie sur les villes puissantes et prospères pour essayer de pacifier et de réorganiser le pays. La diète de

---

date Luther n'est pas encore nommé, tandis que Melanchthon est déjà considéré comme un des représentants les plus qualifiés de l'esprit nouveau : « le plus vil d'entre eux est Philippus Melanchtonis ». Erasme est par ailleurs l'objet de commentaires nombreux et flatteurs, quoiqu'une certaine incertitude règne déjà sur son orientation finale.

(1) Sur Celtes l'ouvrage principal est l'étude de Friedrich von Bezold, *K. Celtis, der deutsche Erzhumanist,* dans *Mittelalter und Renaissance, Kulturgeschichtliche Studien,* 1918. Cf. Bibliographie plus complète dans le *Deutsches Literatur-Lexikon* de Wilhelm Osch, Halle 1927, t. I, p. 203.

Worms (1492), par *l'édit de paix perpétuelle* avait théoriquement mis fin aux exploits des chevaliers pillards et aux sanglantes rivalités des princes. L'Allemagne est divisée, l'an 1512, en dix cercles pourvus chacun d'une diète particulière : Autriche, Bavière, Souabe, Franconie, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Westphalie, Haute-Saxe, Basse-Saxe et Bourgogne.

Pour hâter la réalisation de ses projets l'empereur ne craint pas d'organiser une propagande de type moderne autour de sa personne et de sa couronne : ce sont les *Kaiserbüchlein,* à la diffusion desquels l'imprimerie alsacienne apportera une très importante collaboration. Citons comme particulièrement typique le livre de Friedrich Fürer, *die Welsch Gattung* (1513), où l'idée impériale est vantée comme une panacée universelle. On voit alors, sur les assises solides du droit romain devenu *le droit impérial,* réapparaître le vieil impérialisme germanique, de type gibelin. Dans le *Libellus de Caesarea Monarchia* (vers 1460, publié par Marquard Freher à Strasbourg en 1512), Pierre de Andlo reprend au bénéfice de l'Allemagne la tradition de la délégation du pouvoir universel, passé de main en main des Grecs aux Romains et de ceux-ci aux Allemands. Ces derniers peuvent d'ailleurs exhiber les deux titres essentiels à la prépondérance universelle ; ne possèdent-ils pas désormais *l'imperium* à savoir la totalité de la souveraineté politique, et *la philosophie,* c'est-à-dire la totalité des sciences et des arts ?

Tel est le mythe que Celtes voudrait incarner dans une représentation symbolique, cette *Germania illustrata* à laquelle sont conviés tous les humanistes de l'Empire. Si cette Encyclopédie germanique ne put être réalisée dans son ensemble, du moins Celtes parvint-il à en produire des morceaux d'un intérêt considérable, la *Norimbergia de* 1496, la *Germanie* de Tacite, sa propre *Germania generalis* (1500), enfin son plus bel ouvrage : *Quatuor libri Amorum.* Dans cet ouvrage somptueux, ce panthéiste mystique qui semble bien s'insérer entre Nicolas de Cues (1401-1464) et Paracelse (1493-1541), donne une représentation symbolique de la Germanie sous l'aspect de quatre villes correspondant non seulement aux quatre points cardinaux, mais encore aux quatre saisons, aux quatre âges de l'homme et

à ses quatre tempéraments fondamentaux dont la corrélation harmonieuse exprime l'unité mystique de l'Allemagne. Ce sont :

Cracovie, à savoir la Vistule, l'Est, la joie de la jeunesse et du printemps. Ratisbonne, le Danube, le Midi, le plein été de la nature et de la vie. Mayence, l'Ouest et la douceur des vendanges automnales sur le Rhin. Lubeck et les pays du Nord affrontés à l'hiver, sous les traits d'un vieillard aux portes de la mort.

C) ESSOR DE L'HUMANISME ALSACIEN

C'est à l'œuvre de Celtes que s'amorce directement celle de l'humaniste le plus célèbre de l'Alsace, Jacques Wimpheling (1450-1528) dont un homme qui s'y connaissait, a pu dire qu'il était « le type de l'humaniste allemand sérieux » (1).

Ancien étudiant à l'université de Fribourg-en-Brisgau, puis professeur à Heidelberg où il connut pour sa dernière année les honneurs du Rectorat (1469 à 1483), prédicateur à Spire de 1483 à 1498, puis résidant au couvent des Guillemites à Strasbourg, d'où il sort fréquemment pour prêcher et batailler çà et là, enfin retiré pour de bon dans sa ville natale de Sélestat (1515-1528), il fonda, lui aussi, de nombreuses *sodalitates* dans les diverses villes qu'il fréquente. Sa *Germania* et son *Epitome rerum Germanicarum* (Strasbourg, 1501, 4°) brillent d'un sentiment national assez ardent : il y décoche maintes flèches aux Français, tandis que dans son *Soliloquium* il reproche aux confédérés suisses leur double apostasie envers l'Allemagne et envers l'Eglise. Mais ses travaux d'humaniste et de pédagogie, *Elegantiarum medulla* 1493, *Isidoneus* 1497, et surtout *Adolescentia Jacobi Wimphelingi denuo revisa et alimata*, Strasbourg, 4° 1500) qui firent sa gloire durable de « pédagogue de la Germanie ».

Ce dernier ouvrage montre un Wimpheling tout entier tendu vers une œuvre de réforme chrétienne et pacifique, qu'il espère amorcer par le renouveau de l'école : vue que reprendront ultérieurement presque dans les mêmes termes

(1) Cf. la notice de Allen, *Opus Epist. Erasm.*, I, 463 et celle de l'*Allgemeine deutsche Biographie*.

Jean Bodin, Mathurin Cordier et Ignace de Loyola. Il s'agit d'un retour de l'Eglise chrétienne à la pureté des premiers âges (*Catholicae ecclesiae ad pristinos sanctos mores reformatio*), ce qui ne sera possible qu'en donnant aux jeunes générations l'éducation appropriée : *christianae religionis et ecclesiae reformationis plurimum interest pueros et adolescentes bene in moribus institui* (ADOLESCENTIA, fol. VIII).

Tout pénétré qu'il soit de l'esprit de la Renaissance, notre humaniste n'admet pas que le goût des lettres antiques réintroduise l'esprit païen caractérisé par la satire des valeurs chrétiennes traditionnelles ainsi que par un goût exclusif pour le lubrique, voire le scatologique. De même qu'Erasme tançait à l'occasion les *Cicéroniens* du Tibre, il rompt de nombreuses lances contre les humanistes hostiles à la théologie et à ses représentants. De là sa dure invective contre Jean Locher : *Contra turpem libellum Philomusi defensio theologiae scolasticae et neotericorum* (Préface datée de 1510). Cette charge contre les « poètes » et leur irrespectueuse ironie fut assez vive pour qu'elle ait paru viser également et mettre à mal l'*Eloge de la Folie* d'Erasme : il fallut que Wimpheling s'en expliquât dans une lettre au maître de Rotterdam.

Plus générales et plus dogmatiques sont les diatribes que Wimpheling consacre directement à la défense de l'état ecclésiastique : *Oratio querelosa contra invasores sacerdotum et Immunitates et libertates ecclesiae statusque sacerdotalis* (les deux en 1492) : ce qui ne l'empêche pas de formuler des critiques violentes contre la situation présente des ordres monastiques dans son *De integritate*.

Très profondément attaché à la religion traditionnelle et à ses valeurs déjà attaquées, ce chantre de la Vierge (1) ne comprendra pas très bien comment sa recherche inquiète mais orthodoxe de la vérité avait pu favoriser l'émancipation de la génération suivante : « Si je suis un hérétique, disait à Wimpheling le futur stettmestre de Strasbourg, Jacques Sturm, c'est vous qui m'y avez conduit ! » Cette génération, il ne parvint même pas à la convaincre de fonder sous sa direction à Strasbourg un collège digne de ce nom : le conseil de la ville devait réserver ses faveurs à Jean Sturm, c'est-à-dire à la pédagogie protestante.

(1) *De triplici candore Mariae Carmen*, 1493.

C'est donc encore Sélestat qui conduit le mouvement culturel à l'aube du XVIe siècle. Quant à Wimpheling, après avoir bataillé toute son existence contre les nobles et les moines, les Suisses et les Français, les novateurs et les attardés, il eut la fin de vie douloureuse de ceux qui voient leurs valeurs subir une éclipse générale. Cette situation pénible lui arracha l'un de ses meilleurs écrits, à savoir sa propre apologie sous forme d'une autobiographie : *Expurgatio contra detractores* publiée par son neveu Jacques Spiegel à Vienne (1514) avec une traduction latine d'Isocrate, *De regno gubernando* (1).

Nous retrouvons, sous une forme plus tendue, plus virulente et plus laïque, la même position à la fois traditionnelle et critique avec Sébastien Brant (1458-1521). Fils d'un aubergiste de Strasbourg, après avoir fait ses études de droit, Brant reçu docteur en 1489 enseigna le droit à l'université de Bâle où il exerça même en 1492 les fonctions de doyen. Il devait être nommé en 1500 Stadtschreiber, c'est-à-dire syndic et secrétaire d'état de la ville de Strasbourg, dont il devint à partir de cette époque l'un des animateurs les plus en vedette. Entre temps il avait écrit un poème de 2.039 vers qui devait immortaliser son nom : *Das Narrenschiff, la Nef des fous*, publié simultanément à Bâle, à Nuremberg, Reutlingen et Augsbourg en 1494. Traduit en latin par J. Locher à Bâle [*Stultifera Navis*, 1497] par Josse Bade à Paris [*Stultiferae naves sensus animosque trahentes mortis in exitum*, 1500], traduit en français par Manstener et Marnef en 1497 [*La nef des fols du monde*], réadapté sous le nouveau titre du Miroir des fous, *Der Narren Spiegel* à Strasbourg en 1519, puis connu dans toutes les langues, ce livre eut un retentissement énorme.

---

(1) BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE SUR L'HUMANISME ALSACIEN.

Jakob Wimpheling, *Germania*, mit Th. Mürners Gegenschrift hg. von C. Schmidt (1875), übersetz und erlaütert von E. Martin (1885).

Pädagogische Schriften ed. H. Freundgen 1892, J. Knepper 1902.

E. Von Borries, *Wimpheling und Murner im Kampf um die ältere Gesch. des Elsasses*, 1926.

W. Andreas, *Strassburg and der Wende vom M. A. zur Neuzeit*, 1940.

W. Sohm, *Die Schule Johann Sturms und die Kirche Str.s*, 1912.

H. Gumbel, *Humanitas Alsatica : Str.s Humanismus von J. Wimpheling zu Johann und Jakob Sturm* (Elsasslothringisches Jahrbuch 17, 1938).

G. Meyer, *Die Entwicklung der Str. Universität*, usw., 1926.

J. Ficker, *Bildnisse des Str. Reformatoren*, 1914.

Imitant la coutume allemande du carnaval, où *Frau Venus* réunit sur son char les représentants caricaturaux des diverses corporations, l'auteur embarque sur un étrange navire tous les fous du pays de Cocagne pour les conduire en Narragonie. Des représentants de toutes les classes et de toutes les conditions, chacun atteint d'un genre de folie caractéristique, sont réunis pour cette traversée : nobles, professeurs, magistrats, ecclésiastiques, marchands, paysans, etc. Cela nous donne 112 tableaux caractérologiques, chaque personnage étant analysé à partir de sa marotte personnelle : le fou de la Mode, le fou de la Discorde, le fou de l'Avarice, etc. L'auteur s'étant représenté lui-même sous la forme du bibliomane, ce fou qui accumule tous les livres de sagesse sans devenir pour autant plus sage.

L'ouvrage de Brant n'a cependant rien d'un inventaire méthodique comparable aux *characters* anglais du XVIIe siècle, mais il est plein de digressions savoureuses. La Bible et les auteurs classiques y marient leur sagesse au niveau des proverbes populaires. Parfois cependant l'inspiration religieuse élève l'exposé au plan d'une méditation lyrique, où les images se surchargent d'un symbolisme profond. *La Nef des fous* devient alors le navire de la chrétienté en route vers sa destinée céleste : mais la mer de ce monde est pleine de dangers et le navire risque de sombrer si le Christ ne se réveille comme au lac de Tibériade pour en prendre le gouvernail.

Le côté religieux de la *Nef des fous* explique l'usage qu'en a pu faire dans sa prédication l'étonnant GEILER, de Kaisersberg (1455-1510) qui, après avoir révélé son talent à Schaffouse, rassemble à partir de 1477 des auditoires de plus en plus étendus autour de sa chaire, toujours conservée à la cathédrale de Strasbourg. A vrai dire ces sermons sont souvent aussi décousus qu'un cours de psychologie sociale et les pieux censeurs de la ville leur reprochèrent à plusieurs reprises de viser plus à la popularité qu'à l'édification. Il n'en reste pas moins qu'on s'écrasait pour entendre les 142 sermons successifs glosés sur la Narrenschiff ou tous autres discours semblables tenus par ce La Fontaine théologique : *la fileuse ecclésiastique, le lièvre en saumure, le mouton errant, le lion d'enfer, la fourmi*, etc. Des recueils de facéties [cf. *Schimpf und Ernst* de Johannes Paule, 1522], ou de belles éditions illustrées parues après la mort de l'auteur à Augsbourg ou à Strasbourg nous ont conservé quelques spécimens de cet art oratoire notés avec

soin par les scribes, c'est-à-dire les journalistes strasbourgeois de l'époque.

Ce ton mi-chrétien, mi rabelaisien, caractérise assez bien l'allure très spéciale du catholicisme alsacien à la veille de la Réforme. Plus pittoresque encore que Brant et que Geiler il faut citer Thomas MÜRNER, d'Obernai (1475-1537), enfermé dans un couvent franciscain à quinze ans, pourvu des ordres majeurs à dix-neuf, type du moine érudit et gyrovague. Ayant franchi la porte de son couvent, il ne paraît désireux d'y entrer qu'après avoir fait le tour de l'Europe et acquis une formation vraiment encyclopédique. On le voit ainsi à Cracovie, à Paris, à Cologne. On se demande s'il n'est pas pendant un instant agent de la propagande française en Allemagne : en tout cas, il réfute d'une manière plaisante dans sa *Germanie nouvelle* mise au pilori par le magistrat de Strasbourg, les diatribes « antiwelches » dont Wimpheling avait bourré sa *Germanie.* Il rentre à Strasbourg en 1512 pour y publier un certain nombre de satires : le *Schmelzelzunft* (*la confrérie des coquins*), *la conjuration des fous, le pré des coucous :* mais le censeur de la ville, qui n'est pourtant autre que Sébastien Brant refuse ce *Gaenschmatt* qui, sous prétexte de moraliser, aurait présenté du vice un portrait trop aimable. Cela n'empêche pas Mürner de connaître un succès littéraire de bon aloi avec *le Moulin de Schwindelsheim* qui nous apitoie sur les malheurs d'un meunier entre son âne trop rétif et sa femme trop courtisée.

Mais Thomas Mürner était loin de se cantonner dans le roman, édifiant ou non. C'était un dialecticien redoutable et un juriste érudit. Il avait même inventé deux systèmes pour apprendre, le premier la logique et le second le droit romain au moyen de jeux de cartes. Ce dernier point faillit l'empêcher de recueillir le juste fruit de ses études juridiques à Bologne, à Padoue et à Bâle, où l'on se décide, en fin de compte, à le recevoir docteur dans la clandestinité. Il avait alors traduit *les Institutes* en allemand, avant de ressusciter l'Histoire de *Till Eulenspiegel* (1515) et d'éditer le traité de Urich de Hutten sur « le mal français ». Lorsque la Réforme éclate à Strasbourg, Thomas Mürner se jette dans la lutte avec frénésie et fait paraître en 1522 un pamphlet haut en couleur, *le grand fou luthérien.* Mais le livre est brûlé par la main du bourreau, et Mürner expulsé. Réfugié d'abord dans la ville suisse de Lucerne encore

catholique, il a le malheur d'écrire un pamphlet antibernois, *le Testament du vieil ours chrétien,* et il est chassé de la ville pour insulte aux « confédérés ». Il ne trouvera le repos que dans la bonne ville alsacienne d'Obernai où il occupera les dernières années de sa vie à desservir l'église Saint-Jean, aussi édifiant d'ailleurs que Rabelais dans sa cure de Meudon.

Le libre esprit de l'humanisme alsacien se survivra encore quelque temps sous la Réforme grâce à la plume du mayençais ou strasbourgeois Jean Fichard (1550-1590), érudit, jurisconsulte et théologien, élève de Zasius à Fribourg-en-Brisgau qui après avoir parcouru les universités de France, des Pays-Bas et d'Italie, publie chez son beau-frère, l'imprimeur Bernard Jobin à Strasbourg, sous les pseudonymes les plus divers, des feuilles volantes de controverse théologique et des poèmes satiriques, *la Chasse aux puces, la Consolation aux goutteux, la Philosophie conjugale.* Il avait également repris *Till l'Espiègle* en 1572 et traduit avec bonheur un pamphlet anticatholique, *la Sainte Ruche Romaine* de Marnix de Sainte-Aldegonde, ainsi que *la Démonomanie* de Jean Bodin. Nous avons déjà parlé de son beau poème sur *la nef aventureuse de Zurich* (1576). Il faut également citer une remarquable et savoureuse adaptation du *Gargantua* de Rabelais sur un registre très alsacien.

Mais à cette génération, Fichard est déjà une exception : la veine riche et truculente de l'humanisme alsacien est déjà tarie depuis au moins un quart de siècle : le triomphe définitif de l'orthodoxie luthérienne en rattachant plus directement l'Alsace à la culture de l'Allemagne de l'Est, apportera dans les mœurs comme dans les lettres une uniformité terne et sans relief.

Il n'en est que plus nécessaire de montrer comment l'accord de la Réforme et de l'Humanisme aboutit à Strasbourg, avec Martin Bucer et Jean Sturm (1) à une longue période intermédiaire d'épanouissement culturel conforme au génie propre de l'Alsace.

(*A suivre.*)

Pierre MESNARD,

Correspondant de l'Institut.

---

(1) La meilleure introduction francaise à l'ensemble de cette époque est encore l'ancien livre de Charles Schmidt, *La vie et les travaux de Jean Sturm,* Strasbourg 1855. Dans notre prochaine étude intitulée *L'esprit de la Réforme bucérienne,* nous donnerons une bibliographie récente des travaux concernant Martin Bucer.

II

Les Réfugiés Protestants en Palatinat

et Jeanbon-Saint-André (1)

Les nombreuses paroisses du refuge huguenot ou wallon en Palatinat du Rhin, florissantes au XVIe siècle ou après la guerre de Trente ans, déclinaient au XVIIIe siècle. La dévastation conçue par Louvois, sauvagement appliquée par Mélac, de cette belle province en 1689 avait bouleversé, avec le pays, l'existence des communautés. La dynastie électorale des Simmern s'était éteinte en 1685 ; la branche des Deux-Ponts-Neubourg lui avait succédé, mais était catholique. Ayant perdu leurs protecteurs naturels, menacées de réunion au profit des Réformés allemands, généralement pauvres et obligées de recourir aux libéralités des Provinces Unies, la plupart des paroisses s'éteignaient lentement.

Les guerres de la Révolution troublèrent une fois de plus leur existence, par les combats, l'occupation, les réquisitions. Dès 1792, les Français occupent le duché de Deux-Ponts ; le duc Charles - Auguste - Christian se réfugie à Mannheim, sur la rive droite du Rhin. Entre les 28 et 30 novembre 1793 se livre la bataille de Moorlautern, près d'Otterberg dont nous allons parler. En 1795, le traité de Bâle nous reconnaît la rive gauche du Rhin. Le Palatinat est pratiquement français, sauf les éléments d'outre-Rhin, notamment les deux résidences électorales de Heidelberg et de Mannheim qui deviendront badoises au traité de Lunéville (1801) et le sont restées. Cette assimilation politique va contribuer à prolonger d'une vingtaine d'années l'existence des colonies de réfugiés, un bien petit nombre, qui avaient survécu.

---

(1) Nous avons soutenu jadis, à l'Ecole des Chartes, une thèse sur les réfugiés huguenots et wallons dans le Palatinat du Rhin. Elle est restée manuscrite, mais nous l'avons résumée dans la *Revue historique*, t. CLVII, année 1928. Nous donnons ici quelques éléments de sa dernière partie.

Le personnage central du Palatinat est alors Jeanbon-Saint-André, ancien pasteur, ancien conventionnel, nommé le 11 frimaire an X (1er décembre 1801), Préfet du Mont-Tonnerre ; il réside à Mayence et s'adapte à son œuvre avec une brillante énergie. Plus ou moins informé à l'égard du Refuge, il éprouve, sans doute, de la sympathie envers les colons qui sont ses coreligionnaires, mais il agit surtout, semble-t-il, en homme politique désireux de maintenir et de propager le français en pays occupé ou annexé.

Il existe à ce sujet une correspondance qui ne manque pas d'intérêt, entre Jeanbon-Saint-André, les sous-préfets de Kaiserslautern et de Deux-Ponts et les autorités ecclésiastiques. Nous la résumerons en l'illustrant de quelques extraits (2).

Cette correspondance a pour objet les communautés françaises d'Otterberg et de Deux-Ponts. La colonie d'Otterberg avait pour cadre les ondulations boisées de la Haardt et pour centre une église cistercienne du XIIe siècle. C'est Jean-Casimir, ardent réformé, fils cadet du pieux électeur Frédéric III, qui avait attiré des réfugiés wallons, en 1759, dans cette calme et charmante région. A Deux-Ponts, c'est le mariage de Jean II avec Catherine de Rohan-Parthenay, en 1604, qui détermina la création d'un culte français ; mais Wolfgang, l'aïeul de Jean II, avait déjà ouvert le duché aux persécutés. Les deux communautés (sans parler de quelques autres dont nous n'avons pas à nous occuper dans cet article) s'étaient maintenu à travers bien des orages et parfois de longues années d'absences pastorales ; elles résistaient de leur mieux à l'absorption. Jeanbon-Saint-André va donc s'intéresser à elles.

Une première lettre, datée du 5 prairial XI (25 mai 1803) adressée au sous-préfet de Deux-Ponts, indique nettement ses intentions. Nous en indiquons le début :

« ...La loi ayant consacré la liberté du culte protestant, les échevins et fabriciens pourront se pourvoir d'un ministre à leur choix, que j'agréerai dès qu'il me sera indiqué.

« La nomination des professeurs de l'école secondaire étant à ma disposition, je m'empresserai de donner une

(2) Les documents utilisés dans cet exposé se trouvent au *Kreisarchiv* de Spire, aux archives ecclésiastiques de Deux-Ponts et à celles d'Otterberg.

place de professeur à Deux-Ponts, au ministre dont j'aurai agréé le choix, si toutes fois il m'aura été prouvé qu'il possède les qualités requises pour la remplir avec succès. »

Le sous-préfet répond le 12 prairial (1er juin) ; il transmet l'expression de la gratitude des échevins et fabriciens, pour une bienveillance « dont ils sentent d'autant plus le prix, que, depuis dix années révolues, leurs familles respectives ont été privées de l'avantage de fréquenter les églises, attendu que, dans toutes celles de Deux-Ponts, l'instruction se fait dans une langue qu'elles ne comprennent que difficilement... » (3).

Le 17 prairial (6 juin), Jeanbon-Saint-André précise que le nouveau ministre devra, pour être professeur, être examiné par une commission, et que son traitement sera payé sur les fonds du gymnase.

Sur ces entrefaites, l'église réformée allemande s'adresse au sous-préfet, le 30 frimaire XII (22 décembre 1803) et demande un deuxième ministre pour remplacer M. Richter, pasteur décédé ; mais elle voudrait qu'il ne fût pas obligé de savoir les deux langues ; un ministre bilingue est difficile à trouver ; en outre, pour desservir une paroisse d'environ 2.500 âmes, sans compter les annexes, « la réunion dans une seule personne, des charges de ministre réformé allemand, de ministre réformé français et d'instituteur de langue française, quand même elle serait possible, donnerait lieu à des collisions, au plus grand détriment de la paroisse de l'église réformée de Deux-Ponts... »

Le sous-préfet Bémard combat cette manière de voir dans une longue lettre adressée le 30 nivôse XII (21 janvier 1804) à Jeanbon-Saint-André, en le renseignant de façon précise sur le passé de Deux-Ponts en matière ecclésiastique. Jeanbon lui répond le 3 ventôse (23 février) en le chargeant d'inviter les membres du presbytère (disons : Conseil presbytéral) « à faire choix d'un ministre qui réunisse aux autres qualités celle indispensable de la connaissance parfaite de la langue française, de manière qu'il soit établi à Deux-Ponts un culte réformé français ». En outre, le Préfet estime nécessaire, pour éviter le simultaneum, « d'aban-

(3) En effet, le dernier pasteur de Deux-Ponts, Louis Piccard, arrivé en 1781, avait regagné la Suisse en 1793. Le duc Charles avait bien nommé un successeur : Mellet d'Oron, du canton de Berne, mais sans résultat, en raison de la guerre.

donner au culte catholique une des églises du culte réformé, pour concilier tous les intérêts et maintenir la bonne harmonie entre les sectaires (sectateurs) des deux cultes ».

Le 25 ventôse (16 mars), le Conseil presbytéral s'incline, mais propose que l'église cédée aux Catholiques soit l'ancienne église réformée française.

Les Catholiques avertis protestent amèrement (10 germinal : 1er avril) : « Assurément, si le Presbytère avait voulu se rappeler que la population de Deux-Ponts en Catholiques se montait à 1600 âmes (4) il n'aurait point proposé une église qui peut à peine contenir 200 personnes ; une église qui n'a ni chœur ni sacristie, qui, à raison de son emplacement, n'est même pas susceptible d'obtenir une augmentation d'un pied de terrain, comme le démontre le plan ci-joint. » Après d'autres arguments, les signataires s'en rapportent « à la sagesse du gouvernement, pour prononcer sur les moyens de faire cesser le simultaneum dont il est question ». — Faute de pasteur français, le petit temple de la colonie fut plus tard loué à la ville et quand le culte reprit, c'est l'Alexanderskirche où il avait été célébré au début du Refuge, qui lui servit de cadre. — Le simultaneum continua provisoirement avec les Catholiques, en attendant qu'une nouvelle église fût construite pour eux.

La sollicitude administrative du Préfet va se porter temporairement sur Otterberg. La population de ce charmant village avait nettement diminué au cours des guerres de la Révolution, tombant de 1.500 à 800. Un précieux état des familles réformées de la paroisse française dressé en juin 1806 groupe une centaine de noms ; nous relevons parmi eux des Raquet, Profit, Ténard, Cherdron, Baudouin, Renard, etc. D'autres paraissent d'origine alsacienne ou suisse-allemande : Dieterich, Schaaf, Jung... et ne semblent pas provenir du Refuge ; peut-être le nord de la Lorraine est-il représenté parmi ces noms à consonance germanique (des Lottringshauser, par exemple), l'ensemble de cette province n'ayant en rien bénéficié de la demi-tolérance accordée par Louis XIV à l'Alsace et ayant fourni au Palatinat un nombre important de réfugiés.

(4) Le nombre des Réformés de Deux-Ponts serait, d'après cette lettre, de 2 400, celui des Luthériens de 800, ce qui représenterait avec les Catholiques, une population d'à peine 5.000 personnes, membres des trois confessions chrétiennes.

Les archives d'Otterberg présentent plusieurs états de la communauté franco-wallonne à diverses dates, familles venues de France ou de la Belgique actuelle (5). Beaucoup d'anciens noms ont disparu à l'égard du tableau de 1806 (extinction naturelle ou émigration nouvelle à la suite de la dévastation du Palatinat ou de l'invasion révolutionnaire) ; mais certains se retrouvent : des Baudouin, des Cherdron, des Profit, des Raquet par exemple. Un Daniel Cherdron, mort à 92 ans, en 1683, laissait alors 54 descendants ! Des variantes d'orthographe sont courantes d'ailleurs, et ne prouvent rien contre une appartenance à la même famille ; mais il est certain qu'une lente évolution phonétique dans le sens germanique, risquait, à la longue, d'altérer les noms primitifs. Il est vrai que cette germanisation se produira surtout au XIXe siècle, après la fusion des paroisses réformées françaises avec les communautés allemandes de la même confession (6).

Or, dès le 22 septembre de cette année 1806, le pasteur réformé allemand Reichhold demandait la réunion des deux paroisses, que seule la langue distinguait ; d'ailleurs « cette église (française) s'est tellement éteinte, parmi les paroissiens... que maintenant il n'en reste pas un seul qui puisse comprendre l'ensemble d'une explication religieuse quelconque... en m'obligeant toutefois, que le petit reste de la langue française qui existe encore, n'en perdra rien par cette réunion ; je promets au contraire, de prêcher en langue française aussi souvent que les circonstances et les besoins de la communauté l'exigeront ».

Le 24 février 1807, le président du Consistoire local de Kaiserslautern écrit à Jeanbon-Saint-André pour demander un deuxième pasteur allemand et la suppression de l'église wallonne d'Otterberg. Le sous-préfet de Kaiserslautern Petetsen, interrogé par le préfet lui écrit le 15 avril suivant, pour lui dire que la première demande est fondée ; un deuxième pasteur est nécessaire pour desservir à la fois Kaiserslautern et sa filiale Erlenbach ; quant au rattache-

(5) On a noté que les prénoms des Wallons étaient surtout empruntés à l'Ancien Testament (Abel, Abraham, David, Esther, Sarah, etc.), et ceux des Français, au calendrier chrétien (Antoine, Charles, Jeanne, Madeleine, etc.).

(6) Une intéressante étude en ce sens a été faite par le philologue Ph. KEIPER : *Französische Familiennamen in der Pfalz*, Kaiserslautern, 1891.

4

ment de la paroisse wallonne d'Otterberg à l'allemande, il ne saurait en être question, la paroisse wallonne est la plus ancienne ; « le respect que l'on doit à l'ancienneté de cet établissement défend d'y porter atteinte, d'autant plus qu'un grand nombre d'habitans y porte un attachement religieux, comme il le mérite... Un autre objet bien important est lié à la conservation de cette église ; c'est qu'elle peut devenir un moyen de favoriser la propagation de la langue française dans une ville qui a un intérêt particulier de faire revivre parmi ses membres la langue de leurs ancêtres ; de sorte que si, dans la suite, on jugera un amalgame ou une réunion de deux paroisses utile et nécessaire, ça sera plutôt la paroisse allemande qu'il faudroit réunir à celle walone... ».

Ainsi documenté par son subordonné, le Préfet du Mont-Tonnerre écrit le 18 avril au président du Consistoire de Kaiserslautern, en utilisant à peu près textuellement les termes de Petersen ; il estime d'ailleurs sagement que l'hypothèse d'un rattachement de l'église allemande à celle des Wallons « ne saurait être prise en considération ».

Nous revenons à Deux-Ponts en transcrivant une lettre curieuse adressée le 19 octobre 1807 par le ministre des cultes, Portalis, au président du Consistoire réformé de Deux-Ponts, alors organisé :

« Monsieur ; il y a dans le catéchisme du culte réformé imprimé à Heidelberg en 1684, une question sous le n° 80, par laquelle on demande quelle est la différence entre la cène et la messe papistique.

La réponse à cette question, Monsieur, est que la messe est une idolâtrie *exécrable* et *maudite* (7).

---

(7) Le fameux *Catéchisme de Heidelberg* qui a. de beaucoup dépassé la période de la Réforme où il avait été conçu (sa première édition est de 1563) a été l'objet de plusieurs études allemandes et, en 1942, d'une thèse de licence en théologie du pasteur et professeur Jean Cadier. Nous nous sommes naturellement reporté à cette excellente monographie pour vérifier le texte incriminé par Portalis. La réponse à la question 80 s'achève par les termes de « maudite idolâtrie », mais le mot exécrable n'y figure pas. Consulté par nous, M. Cadier nous a répondu qu'il n'avait pas vu ce dernier mot dans les textes, et nous signale une édition française de 1836 (Marc Aurel à Valence), où la messe est toujours considérée comme une idolâtrie, mais n'est plus qualifiée de *maudite*. Est-ce un effet de l'action du ministre Portalis ?

Cette réponse, Monsieur, se ressent de l'esprit d'aigreur et même de haine qui animait encore, à cette époque, les Protestants contre les Catholiques, et réciproquement. Vous devez sentir, Monsieur, par les circonstances de lieu, de temps et de situation, que des monuments de cette espèce doivent être proscrits, non seulement de vos catéchismes, mais encore dans les instructions que vous êtes dans le cas de donner aux catéchumènes et aux fidèles de votre culte.

Le culte protestant, Monsieur, qui a la tolérance pour principe, serait moins pardonnable qu'un autre, de se permettre des écarts de ce genre contre un culte dont le souverain, le bienfaiteur, le protecteur de tous les cultes fait profession.

Je sais, Monsieur, que vous partagez cette opinion, et que vous aurez conséquemment peu de peine à vous conformer provisoirement à mon invitation, en attendant que S. M. ait pris les mesures convenables pour faire disparaître tout sujet et tout prétexte de mésintelligence et de désunion entre les sujets de son Empire, de quelque communion qu'ils soient.

Je vous prie, Monsieur, de transmettre une copie de ma lettre à tous les pasteurs de l'arrondissement de votre église.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

Par autorisation de S. M.,
Le Secrétaire-Général
attaché au Ministère des Cultes,

PORTALIS. »

Si la bonne entente entre les deux confessions préoccupait le ministère des cultes, une question plus immédiate occupait l'esprit de Jeanbon-Saint-André. Sur son invitation, le nouveau sous-préfet de Deux-Ponts, H. Mellon rappelle au président du Consistoire réformé son engagement de faire alterner désormais un culte en français, avec le service allemand. Le Préfet y attache la plus grande importance et s'étonne du retard apporté à cette promesse. La lettre est datée du 30 juin 1808 et n'obtient qu'une réponse

dilatoire. Jeanbon-Saint-André prend alors la plume et rédige, le 18 juillet, une mise en demeure catégorique à l'adresse du président du Consistoire. Le style du Préfet impérial mérite de larges citations.

Au cours d'un entretien, Jeanbon-Saint-André avait exprimé au président ses motifs de voir le Consistoire s'occuper sans délai d'organiser un culte en français. Ces motifs étaient et sont « 1°) de réunir au corps des protestants réformés de Deux-Ponts les restes de la colonie française, trop faibles pour avoir un culte séparé et salarier un ministre, et qui néanmoins ont des droits que les ministres de la religion qu'ils professent doivent s'empresser de reconnaître. 2°) La langue française est très heureusement devenue celle de la majorité des habitans de cette ville, et les familles les plus distinguées, qui la parlent avec une grande facilité, m'ont exprimé le vœu de la retrouver encore, et de l'entendre dans leur temple ; 3°) cette innovation, si c'en est une, que de parler français en France... rappele les habitans de ce département à l'unité si désirable de toutes les parties de l'Empire, inspire une louable émulation à tous les citoïens, et prouve au gouvernement, que les ministres du culte sont aussi Français, ou veulent sérieusement le devenir. »

Jeanbon-Saint-André rappelle à son correspondant qu'il avait semblé convaincu, et que le Consistoire, dès sa première séance, devait s'occuper du projet. « Je quittai Deux-Ponts plein de confiance en votre promesse. » Mais rien n'est arrivé ; le Sous-Préfet invité à intervenir n'a obtenu de réponse qu'après deux mois de retard. « L'obstination de votre silence ne me permet pas d'attendre plus longtemps... L'autorité... a droit d'ordonner par mesure de police, ce qu'elle aurait aimé, ce qu'elle aimerait encore devoir à votre complaisance et à votre attachement au nouveau gouvernement sous lequel vous vivez.

« Je vous demande donc de me déclarer catégoriquement si *oui ou non,* vous consentez à partager votre culte entre la langue française et la langue allemande, de manière qu'alternant entre elles, l'une ait tantôt le service du matin, et tantôt celui de l'après-midi ? Il est de mon devoir d'introduire l'usage de la langue française dans le département,

et Deux-Ponts se trouvant être, sous ce rapport, la ville la plus avancée, c'est par elle que je dois naturellement commencer, et c'est aussi pour elle un assez beau privilège, que celui de donner le premier exemple de cet heureux changement.

« J'attends, Monsieur, votre réponse et vos propositions sous huit jours, pour tout délai. Après quoi, avisant moi-même aux moïens à prendre pour satisfaire aux justes réclamations qui m'ont été présentées, au lieu de l'honneur que je voulais vous réserver d'avoir donné l'impulsion, je ne vous laisserai que le devoir d'obéir aux décisions de l'autorité compétente.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

JEANBON-SAINT-ANDRÉ. »

Si l'on peut admettre que le pasteur Hepp, président fort âgé du Consistoire ait été quelque peu négligent et restât assez indifférent à la résurrection problématique de la paroisse française ou à une alternance de cultes entre les deux langues, Jeanbon-Saint-André était dans son rôle en le stimulant, même avec une certaine rudesse. Il était sincèrement attaché au bien de tous ses administrés et n'hésitait pas, à l'occasion, à contrecarrer, en leur faveur, l'autorité militaire. Il entra en conflit, à ce sujet, avec les maréchaux Lefebvre et Victor et sut toujours garder l'indépendance d'un administrateur civil, à l'égard des ingérences militaires (8). D'autre part, il y avait un réel intérêt historique et religieux, en même temps que politique et linguistique, à maintenir l'existence d'anciennes colonies réfugiées. Si les dernières de l'ancien Palatinat se réunissent à l'Eglise réformée allemande entre 1815 et 1821, ailleurs, certaines ont traversé tout le XIXe siècle ou l'ont même dépassé. La plus célèbre à cet égard est Friederichsdorf-en-Taunus. Guillaume II lui-même, tenait à cette survivance.

En tout cas, la lettre du 18 juillet a porté. Le Consistoire se réunit immédiatement et adopte la thèse du Préfet (9).

(8) Cf Michel NICOLAS : *Jeanbon-Saint-André, sa vie et ses écrits*. Paris et Montauban, 1848.

(9) D'après les textes des archives de Spire et de Deux-Ponts, qui se complètent, il y aurait eu deux séances du consistoire, les 19 et 20 juillet 1808 et un envoi respectif de lettres au préfet et au ministre des cultes ; mais on peut grouper sans peine le sens des propositions adoptées.

Il est tout disposé à rechercher un pasteur de langue française et voudrait que le gouvernement lui assurât un traitement de 1.000 fr.. Pour ses heures de cours au gymnase, il toucherait un supplément tiré des revenus ecclésiastiques. On pourrait avoir trois pasteurs en réunissant à la paroisse de Deux - Ponts, celle de Mittelbach, toute voisine, dont le pasteur : Philippe-Casimir Heintz occuperait la première vacance survenue à Deux-Ponts. Il servait d'ailleurs de suffragant au pasteur Hepp âgé de près de 80 ans et se chargeait en outre, de deux classes au gymnase.

Nous donnons l'essentiel du procès-verbal de la séance du 20 juillet.

« Le Consistoire étant aujourd'hui extraordinairement assemblé, avec la permission de la Sous-Préfecture, a pris en délibération :

1°) *Le rétablissement d'une chaire française, pour la commune de Deux-Ponts.* Vu qu'il y a eu ici, depuis des siècles et jusqu'au tems de la Révolution, un culte en langue française pour les Réformés, qui maintenant sont tacitement réunis avec la communauté allemande ; qu'il se trouve encore plusieurs de ces familles qui ne connaissent pas assez l'allemand pour pouvoir profiter des sermons religieux ; que nombre d'autres entendent assez bien la langue française ; que cette langue mérite à tous égards d'être propagée dans une ville réunie à l'Empire français ; que la communauté réformée de Deux-Ponts, une des plus fortes de tout l'Empire, a besoin, comme jadis, de trois pasteurs, dont l'un prêche en français, et que le presbytère du ci-devant pasteur français est encore vacant : le Consistoire a résolu de prier Son Excellence, Monseigneur le Ministre des Cultes, de lui accorder la permission d'élire et de proposer à la confirmation de Sa Majesté impériale et royale un troisième pasteur pour la commune de Deux-Ponts, qui prêche en français dans l'église du lieu, tous les dimanches et jours de fêtes, et jouirait de l'avantage que la grâce impériale accorde aux autres pasteurs, dans les communes au delà de 3.000 âmes.

2°) *Les moyens les plus convenables d'assurer d'avance à la commune de Deux-Ponts la possession d'un pasteur qui succédera un jour, quand une chaire allemande à Deux-Ponts sera vacante.* Vu que M. Philippe-Casimir Heintz,

actuellement pasteur à Mittelbach, dans l'Eglise consistoriale de Minbach s'est, par ses talents et par ses vertus, attiré la confiance entière du Consistoire, qu'il possède en outre l'amour et l'attachement de la communauté réformée qui désire pouvoir le posséder un jour et l'engager à refuser toute autre cure, jusqu'à ce qu'il s'en présente une de vacante à Deux-Ponts, le Consistoire a unanimement d'avance élu ledit M. Philippe-Casimir Heintz... »

Le texte de la délibération est adressé au Ministre des cultes, avec une lettre rédigée le même jour, et dans le même sens, avec une extrême déférence. Nous n'en citons que quelques termes : «... propager l'usage de la langue du grand peuple auquel nous appartenons maintenant... étant persuadés que, par une chaire française, cette langue pourra être rendue plus commune dans une ville dont les habitans ont le bonheur d'être sujets de Napoléon le Grand, Empereur des Français... (10) ». La lettre demande aussi, naturellement la confirmation du choix du pasteur Heintz.

En tout cas, l'entente paraissait rétablie, mais il ne semble pas que l'acceptation gouvernementale de trois pasteurs pour Deux-Ponts ait été facile. Le ministère des cultes aurait simplement admis, qu'en cas de vacance, le pasteur de Mittelbach deviendrait celui de Deux-Ponts, alors que, d'après le Consistoire, les deux paroisses comptaient plus de 3.300 âmes et avaient besoin de deux pasteurs connaissant la langue du pays. Le pasteur Hepp écrit le 7 novembre, au Préfet, disant que la demande du Consistoire n'avait pas été agréée. La solution reste la suivante : « Quoiqu'à tous égards, notre nombreuse commune ait toujours besoin de deux pasteurs, on pourrait pourtant, après le décès du premier, supprimer la paroisse de Mittelbach et la réunir avec celle de Deux-Ponts... Le pasteur de Mittelbach succèderait alors à Deux-Ponts et continuerait à desservir conjointement avec son collègue les deux paroisses réunies ; à la

(10) Ces termes dithyrambiques peuvent nous faire sourire et nous laisser sceptiques, en cette année 1808 où s'annonçait le réveil germanique, mais il faut se rappeler que la mentalité rhénane était bien différente de l'esprit prussien et que Napoléon a été longtemps populaire dans une bonne partie de l'Allemagne : l'ancien département du Mont-Tonnerre conservait encore, dans certaines régions tout au moins, le code Napoléon avant la guerre de 1914, et nous avons vu à Munich un buste de l'empereur à la devanture d'un magasin, en 1913.

place de ce pasteur, le Consistoire élirait un ministre français pour introduire le culte alternatif dans notre église... Si vous croyez que nous puissions obtenir, avant cette époque, la permission d'élire un pasteur français, qui ne toucherait son appointement d'Etat, qu'après la première vacance à Deux-Ponts, nous vous prions de nous rendre votre assistance et de nous tracer le chemin qu'il faut suivre ; car en ce cas, nous lui procurerons, en attendant, un supplément plus grand, pour qu'il puisse vivre... » Jeanbon-Saint-André répond, le 12 novembre :

« Je viens de recevoir, Monsieur, votre lettre du 7 de ce mois, contenant la proposition de nommer un pasteur français dont le traitement ne sera à la charge du gouvernement, qu'en cas de vacance des pasteurs actuels.

Il est vraisemblable que cette dernière restriction engagera Son Excellence le Ministre des cultes à accéder à votre demande. Je vous engage donc, Monsieur, à convoquer le Consistoire réformé, à lui faire prendre à cet égard une délibération motivée et détaillée, portant l'engagement exprès d'entretenir le nouveau pasteur en attendant la vacance d'un pasteur, et à me l'adresser. Dès qu'elle me sera parvenue, je m'empresserai de la faire passer à S. E. le Ministre des cultes, avec recommandation... » Le 25 novembre le Consistoire adresse à celui-ci un projet et une lettre analogue à celle du 20 juillet, mais beaucoup plus brève ; ce n'est en somme, qu'un rappel.

Après tout, le Consistoire allemand, s'il obtenait un jour le pasteur Heintz et gardait un de ceux qu'il possédait, n'avait rien à objecter à la nomination d'un troisième, de langue française. Sans doute eût-il préféré la fusion définitive des réformés français et allemands ; il estimait la paroisse réfugiée bien réduite : 90 âmes environ, moins encore, d'après une lettre personnelle du pasteur Kloeckner (11) ; mais puisqu'on est en régime français et que cela tient fort à cœur au Préfet, on s'inclinera.

Reste à trouver ce pasteur français, et cela traîne durant des mois ! La tradition courante était, à défaut d'un Fran-

(11) « Sind in allen höchstens 50 französische reformierte Einwohner hier. »

çais d'origine, de s'adresser à la Suisse. Une demande fut envoyée le 20 novembre 1810 au doyen Secrétan, de Lausanne. Celui-ci répondit le 1er décembre, qu'il y avait disette de pasteurs et qu'il n'en voyait aucun pour Deux-Ponts (12). Secrétan fait, en passant, l'éloge du Préfet.

Le 19, le Consistoire apprend à celui-ci, l'échec des pourparlers. D'autre part, il faudrait pourvoir à la cure de Mittelbach, vacante depuis juin. A l'égard de la culture française, il y aurait lieu de créer une école spéciale annexée aux quatre écoles réformées allemandes ; cette école a, d'ailleurs, existé ; elle végète encore, avec deux heures d'enseignement, par jour. Quand on aura un pasteur, il logera, comme jadis, dans une partie du presbytère. La paroisse dispose de certains revenus : le produit du loyer de l'ancienne église française, donnée à bail pour 225 fr., — les inrêts d'un capital encore administrés par les Anciens de la colonie française (200 fr. d'intérêts annuels)... éventuellement 5 fr. par an, par écolier. L'Université impériale n'y pourra contredire, le maire et le Consistoire ayant déjà inséré l'école française dans l'état de cette ville.

Un passage de l'appel au doyen Secrétan s'insère normalement ici, c'est la mention de ce que touchait l'ancien pasteur Piccard : 234 florins comptants, plus conformément aux anciens traitements, des versements en nature (vin, céréales, etc...) ; ces denrées évaluées en argent représentaient 582 florins, 11 Batzen, 4 deniers, soit, en francs de 1809 : 1255 fr. 75 c.

Le 22 décembre, Jeanbon - Saint - André conseille de s'adresser à Genève ou à Montauban ; (il avait été pasteur dans cette ville, de 1788 au début de la Révolution). Le pasteur Klœckner devenu président du Consistoire (son collègue Hepp était mort en 1809) fait des démarches. Cette

(12) Nous trouvons à propos de Lausanne et du doyen Secrétan un détail rétrospectif intéressant dans une vaste biographie de Jeanbon-Saint-André, que nous n'avons pas encore eu l'occasion de signaler, car elle ne touche pas à ses rapports avec les réfugiés ; c'est l'ouvrage de Lévy-Schneider : *Le conventionnel Jeanbon-Saint-André*, Alcan, 1901, 2 vol. gr. in-8°. Très explicite à l'égard de la jeunesse et de la carrière politique du préfet, il nous apprend que celui-ci eut pour professeur au séminaire de Lausanne, Samuel Secrétan qui devint premier pasteur de cette ville en 1785. C'est bien probablement à lui qu'on s'est adressé en 1810.

fois, on trouve des candidats : H. Peneveyre, pasteur de Tramelan, le 19 janvier 1811 ; le 25, le pasteur Frossard, président du Consistoire de Montauban présente Tachard ; le 11 février, le pasteur président du Consistoire de l'église de Genève en offre deux : MM. Appia et Perrot. Nous citons quelques lignes relatives au pasteur Appia.

«... M. Appia, des vallées du Piémont, jeune ministre âgé de 26 à 27 ans, qui a fait avec distinction ses études au milieu de nous et que nous avons consacré, il y a deux ans, consent à accepter la place dont il s'agit, s'il peut y joindre celle de professeur dans le séminaire dont vous espérez la fondation dans votre ville. Il est fort capable de remplir cette dernière fonction : aussi l'a-t-on demandé avec insistance à Montauban où il a refusé de se rendre. La nullité de sa fortune exige qu'il joigne les deux places, pour se rendre à vos désirs. C'est avec beaucoup de regret que nous le perdrions, mais nous nous dédommagerions de cette perte, en pensant à l'utilité dont son ministère serait au milieu de vous. »

Le double vœu de M. Appia ne put se réaliser. Les pourparlers durèrent quelques mois avec M. Peneveyre. Le président du Consistoire l'encourageait, disant que la vie était bon marché à Deux-Ponts, qu'il pourrait prendre des pensionnaires, que la fabrique donnerait 1.200 fr., que le gouvernement laissait compter sur un mandat de 500 francs, que M. Heintz, pasteur de deuxième classe touchait 1.000 fr. et qu'on pouvait en espérer autant. Cependant les pourparlers n'aboutirent pas.

Jeanbon-Saint-André avait son candidat. Le 23 avril 1811, il écrit à son sujet au Sous-Préfet de Deux-Ponts :

«... Monsieur Tachard, auquel je m'intéresse particulièrement, réunit toutes les qualités qui le rendent propre à la place vacante où je le verrais avec plaisir fixé dans ce département ; comme il a entrepris le voyage de Lausanne à Deux-Ponts, pour se présenter au Consistoire, et que cette dépense ne peut que lui être onéreuse, vu son peu de fortune, je tiens beaucoup à ce que sa demande ne soit pas rejettée.

Veuillez, je vous prie, Monsieur, user à cet effet, de l'influence que vous donnent, auprès des membres du Consis-

toire, et votre caractère et vos fonctions, et m'instruire du résultat de vos démarches. Votre zèle et votre complaisance en assureront sans doute le succès.

Je joins une lettre de Monsieur Frossard, président du Consistoire de Montauban, à Monsieur Klœckner ; je vous prie de la remettre à son adresse. »

Le désir du Préfet se réalisa, mais il semble que M. Tachard ait encore hésité ; il se décida le 22 août et fut officiellement désigné le 13 novembre par Bigot de Préameneu qui avait succédé en 1807 à Portalis, comme ministre des cultes. Voici le texte de la nomination :

« Je vous préviens, Monsieur le Président, que par décret de Sa Majesté rendu au palais de Saint-Cloud, le 13 novembre 1811, le sieur Pierre Tachard est nommé l'un des pasteurs de votre église consistoriale, pour exercer ses fonctions en français, à Deux - Ponts, en remplacement du dernier pasteur de cette cure, qui s'est retiré en Suisse, démissionnaire.

Vous avertirez ce pasteur qu'il doit, avant d'entrer en fonctions, prêter serment entre les mains du Préfet du département,

J'ai l'honneur de vous saluer.

Le Ministre des cultes, Comte de l'Empire,

Bigot de PRÉAMENEU. »

Le 6 janvier 1812, le nouveau pasteur prêtait le serment conforme à la loi du 12 germinal, an X :

« Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire, fidélité à l'Empereur, et de remplir avec zèle et probité les fonctions qui me sont confiées. »

Le séjour du pasteur Tachard ne fut pas de longue durée ; il ne prêchait pas dans l'ancienne église française, louée, comme nous l'avons dit, mais à l'Alexanderskirche, tous les quinze jours. Il n'aurait eu, pendant les trois ans et demi, environ, de ses fonctions pastorales, que six enfants à baptiser. A la chute de l'Empire, le Palatinat fut naturellement rattaché de nouveau à la Bavière. Tachard

répondit le 4 octobre 1815 à un appel de l'église de Metz (13).

Le dernier pasteur d'Otterberg, Bernard de Félice qui desservait cette paroisse depuis 1794, ne put rester jusque vers la fin de 1817, date où le protocole de la réunion fut rédigé, le 24 décembre (14).

Le protecteur de ces deux paroisses, Jeanbon-Saint-André était mort avant ce double rattachement politique et religieux. Epuisé, atteint du typhus, il s'éteignit le 10 décembre 1813. Il fut enterré à Mayence après une cérémonie au temple de la ville. Ce grand Préfet vigilant et ferme, s'était consacré pendant douze ans à son département du Mont-Tonnerre sur le plan économique et culturel. Il avait tenté de maintenir l'existence des paroisses réformées françaises et méritait que cet aspect de son activité fût mis en valeur.

A. PAUL.

---

(13) On trouvera d'intéressants détails sur la colonie des réfugiés, et pour sa fusion avec la paroisse allemande, le texte de l'Administration, du 23 janvier 1816, dans la bonne monographie du pasteur Neubauer : *Zweibrücken,* Magdeburg 1900. La précieuse collection des *Geschichtsblätter des deutschen-Huguenotten Vereins* contient également une monographie sur Otterberg, du pasteur Knecht, et d'autres, sur la plupart des colonies de langue française, en Allemagne.

(14) Bernard de Félice était l'arrière-grand-père du Secrétaire de notre Société. Celui-ci a bien voulu compléter nos renseignements. Son bisaïeul a quitté Otterberg en 1804, pour Friederischsdorf ; il a succédé au pasteur Boissard, à Lille, en 1807.

III

TROIS FRÈRES PASTEURS AU DÉSERT

Louis, Pierre et Jean MAZAURIC

Le nom de famille Mazauric est un produit des Hautes Cévennes, de la région située entre les Monts Aigoual et Bougès, aux confins des départements du Gard et de la Lozère. Dans la Commune de St-André-de-Valborgne un hameau, dénommé ferme dans le dictionnaire topographique du département du Gard, s'intitule Le Mazauric, il est voisin du Mas-Voyer ce qui semble bien indiquer qu'il devrait s'orthographier le Mas-Auric, forme sous laquelle il figure dans le dictionnaire précité.

On trouve mention de ce lieu en 1262 sous l'appellation Manso-Aurico (G. de Bardin — Doc. sur le Gevaudan) et en 1463 comme C. Mansi-Alrici in Montaneis (Peladan, notice sur St-Genies-de-Malgoires). Dans la carte des Etats en 1789, il figure comme Mas-Aurie. Tout ceci paraît bien caractéristique d'un nom de domaine, le domaine Auric. La Manse (Mas) était en effet sous les Mérovingiens et Carolingiens une ferme ou habitation rurale à laquelle était attachée une quantité de terre déterminée et en principe invariable. Elle pouvait être soit une Manse seigneuriale administrée par le propriétaire ou un concessionnaire, soit une Manse tributaire (1).

Les Mazauric semblent originaires du triangle montagneux délimité par l'Aigoual, Florac et le Bougès et Alès, dans lesquels ils ont essaimé. Nous avons relevé au XVIIe siècle les noms d'un certain nombre, tous zélés huguenots, sans avoir pu d'ailleurs encore les relier entre eux. C'est ainsi que Aymon cite un pasteur Thomas Mazauric en 1517-20 à St-Julien-d'Arpajon et que, dans les mémoires d'Abraham Mazel et Elie Marion sur la guerre des Cévennes, on relève le nom de David Mazauric, compagnon

(1) Cocheris : Noms de lieux.

de Salomon Couderc, Abraham Mazel et Esprit Seguier dans l'attaque, en 1702, du Pont de Montvert et l'exécution de l'Abbé de Chayla, point de départ de la guerre des Camisards. Ce David Mazauric, berger du lieu de Mijavol en Lozère, au pied de Bougès, était également prédicateur, il fut rejoint plus tard parmi les camisards de Cavalier par Antoine Mazauric du lieu de Reynols, lui aussi inspiré. Les Mazauric du lieu de Reynols étaient d'ailleurs de ces obstinés religionnaires qui recevaient chez eux les Ministres du Désert. C'est dans leur maison qu'eut lieu, en 1751, la dramatique arrestation manquée du Ministre Combes, venu tenir une assemblée le 1er janvier, et qui a été racontée dans ses études cévenoles par A.-B. Henry, pasteur (2). Grâce au dévouement et à la présence d'esprit du fils cadet, Etienne, le proscrit eut le temps de prendre le large.

Enfin, parmi les femmes enfermées à la Tour de Constance figure en 1723, une Jeanne Mazauric, condamnée pour avoir assisté à des assemblées et servi les prédicants.

Le père des trois futurs pasteurs du Désert, Pierre Mazauric, habitait le village de Montredon, paroisse de Saint-André-de-Valborgne et est dit bourgeois du lieu. Il avait épousé Demoiselle Suzanne Puech dont il eut trois fils : Pierre (1748), Louis (1750) et un autre dont le nom est inconnu et qui se tourna vers le commerce. Ayant perdu sa femme, Pierre Mazauric épouse en deuxièmes noces, vers 1756-57, Jeanne Coulet qui lui donna un fils Jean le 1-7-1758 et une fille Jeanne. Il devait exercer la profession de messager qui lui est attribuée dans l'acte de mariage de cette fille, célébré au Désert, en 1784 par son frère, Louis Mazauric. Il meurt en août 1791 ainsi qu'il ressort d'un article des actes de Synode de Saintonge et Angoumois tenu à Bordeaux à cette époque.

La maison de Pierre Mazauric était le lieu de refuge ordinaire des pasteurs des Hautes Cévennes, opérant dans la clandestinité, et le maître du lieu était intimement lié avec M. du Baguet, avocat, ancien de l'église réformée, zélé et influent huguenot. iI n'est pas étonnant que cette influence combinée, jointe à ce qu'ils avaient vu de ces « Ministres sous la Croix » aient déterminé la vocation des trois

(2) Bullet. H. P. F. 1912.

frères, regardant, ainsi que l'écrit un de leurs descendants « cet état comme le premier de tous ». Les deux aînés Pierre et Louis font leurs premières études avec le pasteur Gabriac, qui avait fondé un petit séminaire au village de La Salle de Montvaillant, où il accueillait tous les jeunes gens désireux de se consacrer au Saint Ministère. Nous trouvons en 1769, Pierre, proposant dans les Hautes Cévennes en compagnie de Marc Privat. Il opère notamment à Vebron et St-Germain-de-Calberte, il part ensuite terminer ses études à Lausanne où il est étudiant en 1771. Au Synode des Hautes Cévennes, assemblé au Désert le 8 mars 1771, et dont le modérateur est le pasteur Pierre Gabriac il est décidé de permettre à MM. Mazauric et Privat proposants de partir pour l'étranger au commencement du mois de septembre prochain (3).

Pierre Mazauric et Privat assistent au colloque de Saint-Germain-de-Calberte le 29 mars 1775 et sont députés au Synode des Hautes Cévennes qui doit se tenir le 26 avril au Castanet. Ils sont également présents à celui de l'année suivante (18 septembre) où il est décidé de prêter Privat à la province du Synode du Bas Languedoc.

Le Synode des Hautes Cévennes du 23 septembre 1777, voit Pierre et Louis députés comme pasteurs de la province. Dans la répartition des dessertes, Louis est chargé avec MM. Sabatier, Roche et Molines de faire une Assemblée dans l'église de Lozère, qu'un proposant Martin Vigueirol, venant de l'étranger, devra desservir. Pierre devra, lui, tenir deux assemblées à la place de Vinbouches. En 1775 nous trouvons Pierre à Cassagnas et Louis à St-Etienne-de-Valfrancesque et St-Germain-de-Calberte. Le registre des baptêmes célébrés dans les Hautes Cévennes par Louis, figure à la bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme Français (4), il nous permet de suivre la vie itinérante et nomade qu'était celle d'un pasteur de cette époque. Entre 1775 et 1790 nous voyons celui-ci célébrer des baptêmes et mariages et naturellement tenir des assemblées dans les paroisses de Lussan, Bouquet, Vallerargues, Rochegude, Saint-Jean-de-Maruejols, Brouzet, Saint-Jean-de-Slivargues (dioc. d'Uzès), St-Sébastien-d'Aigrefeuille, St-Paul-la-Coste, Saint-Christol, Vialas, Soustelle, Laval, Cendras, Mialet, Gé-

---

(3) Hugues : Synodes du Désert.
(4) Ms V 1058.

nérargues, Boisset, Montels, Blanaves, Cabries (St-Jean-du-Pin), St-Germain-de-Calberte, Compredon (St-Etienne-la-Roque), St-Maurice, Mas-Soubeyran, Branous, Cornoules, St-Martin-de-Bronvaux (dix. de Mende) et St-Paul-d'autre-part. Il paraît donc desservir toute la région au nord du Gardon et en gros de St-Germain-de-Calberte à Uzès. Durant ces pérégrinations il rencontre celle qui devient sa femme en la personne de Anne-Pauline Guez, de Lavigne (paroisse de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille) où son grand-père, Jean Guez, était notaire royal. Cette localité doit donc être à peu près le centre et comme le quartier général du pasteur vagabond. C'est lui qui célèbre, au Désert, le 6 décembre 1780, le mariage de son frère aîné Pierre avec Demoiselle Catherine-Marguerite Puget, fille de Pierre Puget et Dlle Marguerite Pradès, habitant la ville et le diocèse de Nîmes. Parmi les témoins du mariage ayant signé l'acte nous relevons les noms de Paul Rabaut et Jean Mazauric, le plus jeune des frères. Le 20-1-1784, Louis inscrit sur son registre de baptêmes celui de sa première fille Jeanne Mélanie « Fille de Louis Mazauric, pasteur de l'église réformée de France » célébré par le pasteur Gabriac. La grand-mère paternelle et le grand-père maternel font office de parrain et marraine. C'est lui encore qui, assisté du pasteur Charles Bourbon, célèbre, toujours au Désert, le mariage de sa sœur cadette Jeanne avec Pierre Meinadier, fils de Jacques, le 29-3-1784. Quatre ans plus tard il baptise sa seconde fille Anne Félicité, présentée au baptême par son grand-père Pierre Mazauric, présent pour son fils Jean, retenu par les devoirs de sa charge en Saintonge.

Car pendant ce temps un troisième fils de Pierre Mazauric s'était lui aussi décidé à suivre les traces de ses frères. Il avait fait ses humanités à St-André-de-Valborgne avec l'ecclésiastique catholique du lieu (l'Abbé Genies) qui, connaissant parfaitement le latin le lui enseignait ; M. du Baguet, avocat, ami de la famille, participe également à l'instruction du jeune homme, qui, à dix-neuf ans, en octobre 1777, quitte les Cévennes en compagnie de M. Martin (plus tard président du Consistoire de Bordeaux), pour Lausanne. Les deux jeunes gens, cévenols, du même âge, condisciples dans leurs études, conçurent l'un pour l'autre une amitié qui ne s'est point démentie, ni n'a été altérée par l'âge (lettre de M. Martin).

Le Séminaire de Lausanne était alors dirigé par un pasteur de la Ville, M. Secretan, chargé de l'enseignement de la théologie, tandis que son collègue Chavannes professait la philosophie et la morale et M. Pascet les langues anciennes et les mathématiques. Le jeune étudiant dont les facilités étaient grandes, fait des progrès rapides, et, après trois ans et quelques mois d'études, il passe ses grands examens, et reçoit l'imposition des mains vers le mois de juillet 1781. Il nous est rapporté (5) que ses deux dernières propositions publiques faites sur le sujet du discours de Paul devant Félix, achevèrent de donner à ses professeurs et condisciples une haute opinion de ses capacités.

Il était encore à Lausanne lorsque le Synode de Saintonge, Augoumois et Bordelais, assemblé à Avallon les 3-4 mai 1781, saisi par les quartiers de Marennes, Oléron et Saint-Savinien, alors desservis par un seul pasteur, d'une demande de s'en voir affecter un second, la leur accorde et « charge le Consistoire de Marennes d'écrire directement au vénérable Comité de Lausanne pour s'informer des vie, mœurs et capacité du Sieur Mazauric, qui nous a été proposé par le professeur Chavannes, et de lui adresser vocation, si, comme l'on n'en doute pas, les témoignages qu'il lui rendra sont conformes à ceux qu'on lui a déjà rendus » (6). Le nouveau pasteur qui, à la mode du temps du Désert, avait ajouté un surnom à son nom patronymique et se désignait Mazauric-Dufrene, ne doit pas tarder à venir occuper son poste car le Synode de l'année suivante, réuni à Luzac les 4-5 juillet, s'exprime ainsi à son sujet :

« Ayant lu les attestations avantageuses que le vénérable Comité de Lausanne donne à M. Jean Mazauric-Dufrene de ses bonnes vies, mœurs, talents et connaissances et de sa consécration au Saint Ministère en date du 12 juillet 1781, l'assemblée l'agrège avec plaisir au nombre de ses pasteurs et prie ardemment le Seigneur de répandre son Saint-Esprit sur sa personne et sur ses fonctions pastorales. »

Le quartier auquel est affecté le jeune ministre comportait plusieurs églises, Marennes, Oléron, St-Savinien, dont le pasteur en exercice M. Estienvrot déjà d'un âge avancé

(5) Meinadier : Notice sur la vie et les travaux de J. Mazauric, Nîmes, 1822.

(6) Hugues : Synodes du Désert.

était depuis longtemps en place. Les deux pasteurs devaient assurer par roulement la desserte des différentes églises, mais l'arrivée d'un jeune collègue plein de vie et d'allant cause quelque remous dans le quartier au préjudice du plus ancien. Chaque église cherche à se l'attacher en particulier et celle de Marennes présente tant au Synode qu'au Colloque un vœu tendant à ce que le ministère du jeune homme lui soit réservé en exclusivité.

Cette demande est d'ailleurs rejetée par les instances ecclésiastiques en ces termes : « Nous ne doutons pas que le nouveau pasteur n'ait en partage les qualités requises pour se concilier l'amitié et la bienveillance de certains fidèles, mais l'estime qu'on a conçue pour lui ne devrait pas dégénérer en principe, de mépris et d'indifférence pour M. Estienvrot, digne pasteur, qui a desservi ces églises pendant neuf années consécutives avec régularité et édification. » Jean Mazauric est d'ailleurs délégué immédiatement par le synode pour applanir les difficultés financières dans l'église de Courlay.

En 1784 l'affaire revient sur le tapis et le colloque de Saintonge et Angoumois, assemblé le 6 avril, sous la présidence du Pr Mazauric a à délibérer sur un vœu présenté par ce pasteur qui, « mécontent de la circulation ecclésiastique, maintenue jusqu'à ce jour, demande qu'il soit proposé au synode de confier à un seul ministre la desserte d'un seul quartier ou, s'il ne peut le lui accorder, il lui permette de le prendre ailleurs ».

Le Colloque refuse de soutenir ce vœu, demande que rien ne soit changé au système en vigueur et des représentations sont faites à M. Mazauric. L'assemblée le charge en même temps d'aller visiter les fidèles de Charente, qui se sont soustraits à leur église (St-Savinien) pour s'unir à celle de Rochefort, les engager à revenir au ministère de leur pasteur et, si besoin est, d'écrire aux pasteurs de Rochefort. Néanmoins le synode réuni à St-Savinien avec Pierre Dugas comme modérateur et J. Mazauric secrétaire, les 2-4 juin 1784, se voit saisi de ce même vœu et décide de lui donner satisfaction partielle : La circulation ecclésiastique actuelle continuera encore deux ans, au bout desquels M. Mazauric sera affecté à titre fixe au quartier de Marennes, celui de St-Savinien étant desservi par M. Estienvrot. Le jeune ministre, à nouveau délégué pour aplanir

des difficultés financières surgies dans l'église « chez Piet », est en outre chargé de la desserte du quartier de Segonzac, privé de pasteur par la mort de M. Pougnard.

L'affaire de la séparation des églises n'en reste cependant pas là ; sur appel de M. Estienvrot, soutenu par délibération du colloque intéressé, le 23 mars 1786, elle est à nouveau évoquée au synode provincial, tenu à Courlay les 25-27 mai suivants. Cette assemblée, étant mieux informée des intentions du dit colloque et considérant que la circulation des pasteurs est absolument nécessaire au bien général, décide de la maintenir en réformant sa décision précédente, sous réserve que, chacun des deux ministres aura un quartier où il sera de droit président du consistoire et chargé de l'instruction du catéchisme.

M. Estienvrot reçoit Marennes et J. Mazauric, St-Savinien. Pour examiner le Sr Dugas Fils, retour de Lausanne, études faites, le synode nomme comme commissaires les pasteurs Jarousseau, Jalon, Besson et Mazauric et trois anciens du quartier de la Tremblade.

En cette même année le jeune pasteur accomplit un acte qui devait provoquer dans l'église et toute la province un remous de réprobation. En effet il épouse Mlle Suzanne Delage, fille de Michel Delage et dame Geneviève Gautreail de Marennes, de confession catholique. Le Synode réuni en l'église de Jarnac, au lieu de Navelas, les 20-23 juin 1787, se saisit de l'affaire. Ayant censuré les anciens du quartier de St-Savinien pour n'avoir pas écrit directement au synode mais s'être contentés d'interdire verbalement au dit pasteur les fonctions ecclésiastiques, dans leur église, il entend l'accusé qui témoigne un vif repentir de sa faute. Il est alors décidé ce qui suit :

1. Le pasteur Mazauric sera suspendu de toutes fonctions pastorales pendant trois mois à compter de ce jour, tant dans son église que toutes celles de la province et d'ailleurs.

2. A l'expiration de ce terme il manifestera dans un discours prononcé dans les églises de son ressort et particulièrement celle de Marennes, les sentiments de repentance que sa faute lui a inspirés, ce qu'il avait déjà déclaré être dans l'intention de faire.

3. Que les pasteurs de la province seraient tenus de desservir alternativement les quartiers de St-Savinien pendant ledit espace de temps.

Ces articles ayant été lus à l'intéressé il déclare qu'il s'y soumet avec docilité, mais, craignant que son ministère ne fût plus aussi efficace dans ces églises qu'il le désirait, il demande la permission de se pourvoir d'un autre poste hors de la province. La Compagnie y souscrit et autorise St-Savinien à se chercher un autre conducteur spirituel. D'ailleurs les choses devaient tourner autrement. Dans cette pénible circonstance Jean Mazauric écrit à ses frères leur demandant de venir à son aide : Pierre répond à cet appel au secours et on lit dans le compte rendu du Synode des Hautes Cévennes du 17 septembre 1787 :

« C'est avec regret et douleur que l'assemblée consent enfin que M. Mazauric Pierre, pasteur de l'église de St-Germain et annexes porte son ministère ailleurs, des raisons et des circonstances graves ayant déterminé sa réclamation et ses instances. »

En effet à l'expiration des trois mois de suspension prononcés, les églises de St-Savinien et Marennes-Oléron, ayant été séparées et Estienvrot ayant pris sa retraite, les deux frères sont pasteurs dans le même quartier, Jean pour la première et Pierre pour la seconde. Le colloque du quartier décide de porter à 1200 livres les appointements du pasteur de St-Savinien au lieu des 898 qu'il recevait, chaque église est à cet égard priée de faire ce que ses facultés lui permettent.

Pierre Mazauric est agrégé au nombre des pasteurs de la province par le Synode du 1-5 mai 1789 tenu à Bordeaux « Vu le congé le plus honorable accordé avec les attestations les plus satisfaisantes par le synode des Hautes-Cévennes ». Les deux frères ne peuvent assister au Synode des 11-13 août 1791, rappelés dans les Cévennes par le décès de leur père, et la Cie leur adresse une lettre exprimant sa sympathie.

Ils doivent exercer leur ministère dans ces paroisses voisines jusqu'à l'interdiction des Cultes en 1792. Pierre retournant alors dans les Cévennes où il devait mourir en 1800 ; Jean restant sur place fut un des derniers pasteurs du royaume à cesser ses fonctions. En réalité il ne le fit jamais entièrement. En effet s'étant trouvé à cette époque

à Marennes à une réunion du Decadi (journée chômée tous les dix jours, devant remplacer le dimanche, l'assemblée devant être substituée au culte) il y prononce un discours sur l'immortalité de l'âme qui fait sensation et soulève des applaudissements. Mais il provoque aussi une dénonciation au représentant du peuple, en mission en Charente et Jean Mazauric arrêté est mis en détention a Rochefort. La société populaire de Saint-Savinien (baptisé alors Savinien-du-Port) adresse au représentant du peuple une lettre qui mérite d'être citée.

Liberté. Egalité.

République Française une et indivisible.

La société populaire de Savinien-du-port au citoyen Lequinéo, représentant du peuple, présentement à Rochefort.

Citoyen, tu as à ton tribunal deux de nos concitoyens que la calomnie de quelques individus accuse faussement de fanatiques et de perturbateurs de l'ordre public. L'un est procureur de notre commune et l'autre ci-devant ministre de la religion protestante. Ces deux citoyens partagent également notre estime, leurs vertus républicaines et leur civisme nous ont prouvé dans tous les temps qu'ils la méritaient à juste titre, nous n'entrons pas dans les détails de ce que l'un et l'autre ont fait pour le soutien de la Patrie, il nous suffit seulement de te dire que ce sont de vrais républicains et qu'ils ont toutes les qualités. C'est sous ces rapports que nous les réclamons, également ignorants des faits dont ils sont prévenus nous pensons seulement que leur innocence triomphera de cette fausse inculpation et que leurs consciences sont à l'abri de tout remords. C'est d'après la conduite qu'ils ont toujours tenue que nous les jugeons. Et toi juge intègre rends leur la justice qu'ils méritent, rends ces bons citoyens à leur Patrie, à leurs concitoyens, à leurs familles et à la Liberté, qu'ils ont toujours défendue. Tu rempliras nos vœux et ton ministère.

Salut et fraternité.

Les membres composant la société populaire : Poujaud, président, Dr. Guillot et Elie Bouscasse secrétaires et signatures de tous les membres.

La lettre que le prévenu adresse à ce même représentant du peuple est empreinte, malgré le péril de l'heure, d'une dignité et d'une franchise méritoires. Elle ressuscite bien l'esprit de l'époque, où comme dans tous les totalitarismes, la vérité que chacun doit croire sous peine de la vie, est promulguée d'en haut, la discuter étant un crime. Voici la lettre (7) :

« Citoyen,

Je suis en arrestation pour avoir connu trop tard ton opinion sur le principe qui nous anime, j'ai inséré quelques idées en faveur de son immortalité en traitant l'article 3 des droits de l'homme, avant d'avoir connu ton discours sur le bonheur, qui n'est parvenu à notre société populaire que plusieurs jours après que j'eûs prêché (sic) le décadi dans le temple de la vérité, nos registres justifient mon assertion. L'accusateur public ignore ce fait, voilà le sujet de ma détention. Tu te rappelles que, lorsque les députés de la Société populaire de Savinien - du - port accompagnèrent à celle de Rochefort les commissaires qu'elle lui avait envoyés pour fraterniser avec elle, ton collègue, ayant en ce moment la parole frondait toutes les erreurs. Il attaqua celle des protestants, il dit qu'ils admettaient la Trinité, l'immaculation de la Vierge et le péché originel, je n'ai jamais parlé de ces mystères pour les soutenir. Mais comme il n'attaquait point l'immortalité de l'âme (que j'aime à croire) je crus pouvoir en parler sans crainte de devenir criminel ni suspect. On me fait un crime d'avoir prêché (sic) à Marennes mais j'y ai été pour ainsi dire forcé par les insistances reitérées de la société populaire.

D'ailleurs le discours que j'ai donné à Marennes est bien différent de celui que jai donné à Savinien-du-Port, j'en appelle au témoignage des derniers orateurs qui m'ont entendu. Si on me croit souillé par le fanatisme on me connait mal. On m'a quelquefois imputé le défaut contraire, j'ai été hérétique aux yeux des uns, docinien aux yeux des autres. Je conviens naïvement que j'ai un peu de foi mais mes actions ont toujours été pures.

---

(7) B.H.P.F. Ms 758.

Les citoyens Aubry, Cappé et surtout Rigaudeau, à qui j'ai plus particulièrement ouvert mon cœur sur mes principes religieux, peuvent me rendre la justice qui m'est due. Enfin j'ai toujours parlé comme membre de ma société populaire et non sous d'autres rapports. Maintenant je ne perçois plus mes honoraires comme prédicateur de morale, j'ai une femme et trois petits garçons à entretenir, ils ont besoin de mon travail et de mon industrie, ils soupirent après ma délivrance, je ne te demande rien, crainte de me rendre importun, suppose-toi un instant à ma place et pense ce que je dois désirer, je suis ton dévoué compatriote.

Mazauric le Jeune.

Le 28 frimaire l'an 2 de la république française une et indivisible. »

Son collègue le pasteur Dugas fils, également arrêté à la même époque et qui avait été acquitté par le Tribunal révolutionnaire, use également de son crédit en sa faveur. Ainsi épaulé et défendu, Jean Mazauric est élargi et, Dugas étant nommé administrateur du district de Marennes, lui confie un poste important dans l'administration des districts. Il y fait preuve d'une fermeté et d'une prudence qui lui attirent des éloges et contribuent puissamment au maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la contrée. A la suppression des administrateurs de district, Jean Mazauric se retire dans sa propriété près de Marennes.

Fin 1792, ayant fait un voyage au pays natal pour y reprendre contact avec sa famille, il paraît y avoir également pris la décision de reprendre ses fonctions pastorales, ce qu'il fait dès son retour en Saintonge. Dénoncé à nouveau comme « fanatique » à propos d'un discours tenu à St-Jean-d'Angeli, il est mandé devant le représentant du peuple. Il le désarme par la fermeté de ses réponses, lui déclarant n'avoir rien dit qu'on ne put dire et prêcher partout, que d'ailleurs son discours était manuscrit, qu'il l'avait sur lui et que son juge pouvait donc en prendre connaissance. Le représentant voyant son calme non seulement le renvoie en l'assurant de sa protection mais lui offre à dîner. Il est néanmoins obligé, pour prouver son civisme et n'ayant que 35 ans, de s'engager dans les troupes marchant contre la Vendée. Il est nommé Maréchal des

Logis d'une Compagnie de Cavalerie formée dans le département. Néanmoins cet intermède militaire dure peu et, rapporte son neveu, il aimait à parler de ce souvenir, de ce qu'il appelait « ses campagnes », il disait, en riant, que « même sous le costume militaire, qui ne lui seyait pas trop mal, il n'avait pas l'air bien féroce ».

Dès la fin de la Terreur, Jean Mazauric qui contrairement à son frère Louis, (ayant renoncé à son état le 18 mars 1794 à St-Marcel-de-Fontfouilloux) n'avait jamais abdiqué le pastorat reprend à nouveau son ministère notamment à la Tremblade. Lors de la réorganisation des Cultes, prescrite par la loi du 18 germinal an X (1802) sur les dix pasteurs ayant autrefois desservi la Saintonge et l'Aunis il ne se trouve que lui en exercice. (Annuaire et répertoire ecclésiastique de Paul Rabaut le jeune). Il se voit alors chargé de la desserte des quatorze églises évangéliques de la contrée, baptisant le même jour jusqu'à vingt enfants et célébrant six mariages. Il écrivait en 1801, à un neveu dans les Cévennes « je te prie de réitérer à ma chère mère l'assurance de mon respect et de mon inviolable attachement. Dis lui que j'espère la voir au printemps prochain. Je dois différer cette douce satisfaction car je suis chargé de desservir toutes les églises protestantes de la Charente-Inférieure ». Il doit d'ailleurs renoncer à cette joie car une lettre du 25 juin 1802 à son frère lui exprime son regret de ne pouvoir aller les voir, étant toujours seul pasteur « je suis presque toujours à cheval ajoute-t-il et je vous assure qu'une bonne santé est très utile à un voyageur ». Il est soutenu dans cette vie épuisante par l'affection et la confiance qui lui sont partout témoignées. Les jours où il doit prêcher dans une église sont jours de fête pour celle-ci et on va à la rencontre du prédicateur.

Demandé par les églises de Bordeaux et de la Tremblade il donne la préférence à cette dernière parce que plus proche de son ancien champ d'activité. « Marennes écrit-il n'a pas assez de protestants pour devenir le siège d'une église consistoriale » ; (8) c'est sur ses indications du nombre de pro-

---

(8) Les articles organiques décidaient en effet que les églises consistoriales seraient uniformément de six mille habitants et Marennes était rattachée à La Rochelle.

testants de la contrée, données au préfet, qu'intervient la réorganisation du protestantisme de la province conformément à la loi de 1802. Ce n'est qu'au printemps de 1806 qu'il peut aller en pèlerinage au pays de ses pères, il est déjà tourmenté par les douleurs qui, à la fin de sa vie, l'obligeaient à rester assis en chaire.

En décembre 1810 il a la grande joie de participer à l'inauguration du temple de Marennes, ancienne église des Jésuites désaffectée, au sujet de laquelle une lettre du Consistoire de cette église au pasteur Rang donne des détails enthousiastes. La prédication de matin fut donnée par le pasteur Gonini et celle de l'après-midi par le pasteur Mazauric (9).

Sa santé déjà altérée subit encore le contrecoup de deux grands deuils qui viennent le frapper. Il perd en effet un de ses fils, officier, durant la campagne de France de 1814 et un second, à peine âgé de 26 ans et qui lui était adjoint comme pasteur à la Tremblade. En même temps, son aîné, occupant un poste important en Hollande se voit évincé par l'effet des événements politiques et son père doit s'occuper de son sort ainsi que de celui de ses deux sœurs.

Son neveu qui vient le voir alors, convalescent d'une grave maladie, est frappé par la douceur, la bonté et l'indulgence qui faisaient le fond de son caractère, ainsi que par la vénération et l'attachement dont il est l'objet parmi tous les protestants.

Il est enlevé le 2 juillet 1820 par un rhume catareux. Un de ses collègues écrivait à son neveu que « sa mort a été celle des justes et sa fin fut semblable à la leur ». Son neveu Meynadier qui lui a consacré la notice citée plus haut, avec en exergue « ils sont oubliés parce qu'ils n'eurent que des vertus » y dit que ses sermons étaient simples, graves et pleins d'onction mais s'élevaient parfois à de très beaux mouvements oratoires. Sa doctrine paraît avoir correspondu à son caractère bon, doux et indulgent. Jugeant les autres d'après lui-même, il avait peut-être trop bonne opinion de ses semblables. Sa théologie était certainement fort peu dogmatique. Il est un des rares pasteurs français qui, en 1813, n'approuve pas les mesures extrêmes préco-

---

(9) A. E. MEYER : Esquisse de l'hist. de l'église de Marennes.

nisées contre le professeur suisse Esaïe Gasc, enseignant la théologie à Montauban et dont les cours peu trinitaires avaient soulevé une tempête dans le protestantisme méridional. D'après sa correspondance au sujet de cette affaire avec le pasteur Martin de Bordeaux dont Charles Dardier fait état dans son livre sur Esaïe Gasc (10) il refuse de partager le point de vue de son ami de trente ans. Il apparaît bien que pour lui, sur la fin de sa vie, la vie chrétienne se résumait dans les paroles de l'apôtre Jacques : « la religion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste à visiter les orphelins et les veuves dans les afflictions et à se préserver des souillures du monde » (11).

Dans sa vie privée, écrit Meynadier, il ressemblait à un jour calme et serein dont rien ne trouble la douce température.

Il rapporte également les extraits de deux lettres qui, à la mort de son oncle, lui furent adressées par deux de ses anciens collègues. M. Martin de Bordeaux écrivait : « M. Mazauric s'était attiré la bienveillance générale par ses talents, la pureté de ses mœurs, la sagesse de sa conduite et son exactitude à remplir les devoirs de sa charge. Il avait un esprit éclairé, un cœur sensible et généreux, un caractère franc et éloigné de toute dissimulation. Il était bon citoyen bon pasteur, bon père, bon ami... Toutes les églises de Saintonge déplorent sa perte et sa mémoire y sera en bénédiction jusqu'à la postérité la plus reculée. »

Et M. Dugas, ancien pasteur à la Tremblade : « Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé parce que son caractère était liant et officieux et que jamais il ne chercha à blesser les intérêts ou l'amour propre de qui que ce soit ».

R. M.

---

(10) Esaïe Gasc citoyen de Genève, par Ch. Dardier.

(11) Ep. Jacques 1-27.

DOCUMENTS

I

Une liste de huguenots réfugiés à Strasbourg

L'histoire de l'Eglise française de Strasbourg a déjà été étudiée pour la période qui va de sa fondation par Calvin en 1538, à la Révolution (1), mais les listes de ses membres, qui sont conservées aux Archives municipales de Strasbourg, n'ont jamais été publiées.

Voici donc une liste — la plus importante — des protestants étrangers venus se réfugier à Strasbourg vers 1560 (2). Elle fut rédigée en 1562 par l'un d'eux pour renseigner le Magistrat de la ville sur leur identité et leur profession.

A part quelques intellectuels, dont le célèbre François Hotman, c'étaient surtout des marchands et des artisans, la majorité venant de Wallonie, de Savoie et de Lorraine. A cause de l'étroitesse d'esprit des luthériens, dirigés par Jean Marbach, peu d'entre eux se fixèrent à Strasbourg. Ceux-ci se perdirent dans la masse indigène, de langue allemande et finirent par devenir luthériens. Leurs noms furent alors ou traduits, ou déformés : Gaudereau en Gaudrio (3), Pugliano en Pullian, Dalle en Alo et Hall, Marchal en Schmidt, Barbier en Scherer, Didier en Dietrich, Bouchard en Buschardt, Chardin en Scherding, etc.

Nous avons laissé de côté les autres indications de ce document : nombre de personnes par famille, corporation du chef de famille et son domicile. Nous avons rectifié l'orthographe des noms de lieu quand ils ne prêtaient pas à discussion, afin de ne pas multiplier les notes.

Christian WOLFF.

---

(1) R. Reuss, *Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise française de Strasbourg*, 1538-1794, Strasbourg, 1880.

(2) Sous la cote II 84 b n. 56.

(3) Les Français prononçaient *Gauderiau*.

Jérôme Xanquius (1), docteur en médecine, de Bergame.
Jérôme Massarius, docteur en médecine, de Vicence.
François Hotman, de Paris.
Didier de Naz (2), marchand, de St-Mihiel.
Jean Odinot, marchand, de St-Mihiel et son fils Thomas, marchand.
Jean Pérignon, marchand, de Metz.
Etienne Dez, colletier, de Nancy.
Pierre Servantel, de Chauny en Picardie.
Guillaume Rabot, de Grenoble.
Hyve Moreau, plumassier, de La Chapelle-en-Maine (3).
Jean Godereau, orfèvre, de Tours.
Claude Colin, de Baccarat.
René Basaille, marchand, d'Epinal et son gendre Nicolas Gravesset dit du Munier, marchand.
Thibaut Leschevin, de Metz.
Jean Allemani, de Jouy-lès-Metz.
Nicolas Morel, marchand, de Châlons.
Grégoire Cresme, de Valenciennes.
Osias Mermet, cordonnier, d'Avignon.
Etienne le Kaiser, corroyeur, de Metz.
Pierre Stier, marchand, de Seyssel.
Claude Christofle, cordonnier, de Lorry près de Pont-à-Mousson.
Jasper Gamayatte, orfèvre, de Metz (4).
Pierron Michelet, épinglier, de Metz.
Mangin Poinsa, fendeur de bois, de près de Metz.
Claude Micheil, menuisier, de Metz.
Liénard Grohenry (5), drapier, de Limbourg près de Liége.
Nicolas François, drapier, de Baccarat.
Blaise Guerin, cardeur de laine, d'Orbe.
Claudette Veuve de Daniel Papelier (6), d'Epinal.
Jean Retart, cardeur de laine, d'Epinal.
Claude Waitrin, de St-Mihiel.
Henri le Grohenry, drapier, de Limbourg.
Jean Didier, menuisier, de Bacourt (7).
Bastien Fiacre, drapier, de St-Mihiel.
Nicolas de Genécourt, drapier, de Chatels-sur-Moselle (8).

---

(1) Jérôme Zanchi, chanoine de St-Thomas, mal vu des luthériens de Strasbourg.
(2) *Alias* de Nays (Arch. mun. de Strasb., II 84 b n° 44, 1560).
(3) Il y a deux communes de ce nom en Mayenne, La Chapelle-Anthenaise et La Chapelle-Craonnaise.
(4) *Alias* Gamahut.
(5) En allemand Grossheinrich.
(6) Une branche de cette famille s'est établie aussi à Ste-Marie-aux-Mines puis à Ribeauvillé.
(7) Bacourt, cant. de Delme, arr. de Château-Salins, Moselle.
(8) Châtel-sur-Moselle, arr. d'Epinal, Vosges.

François Mohin, tonnelier, de Metz.
Augustin Chauffourt, tripier, de près d'Epinal.
Nicolas Marchal, boucher, de près d'Epinal.
Colin de Charme, boucher.
Michel Pugliano, marchand, de Florence (1).
Gérard La Roche, marchand, de St-Mihiel.
Guillaume Ferrey, mercier, de Lossy (2) en Lorraine.
Pierre de Metz, mercier.
Joachim Le Grand, libraire, de Châteaudun.
Nicolas de la Court, maçon, de Douai.
Denise Veuve de Doux Jean, de Metz.
François d'Espinal, chapelier.
Pierson Rose, jardinier, de Metz.
Adrian Didier, de près de Pont-à-Mousson.
Jean Barbier, manouvrier, de Montbéliard.
Marguerite Veuve de Perceval, libraire.
Catherine Joseph, Veuve de Jean de la Croix, de Tournai.
Nicolas Mercier, de près de Pont-à-Mousson.
Jacques Breno, épinglier, de Toul.
Benoît Létorneau, manouvrier, de Besançon.
Adam Cochon, tonnelier, de St-Nicolas-du-Port, en Lorraine.
Jean Hano, colletier, de Liége.
Bonaventure de Metz, menuisier.
Antoine Nissol, cardeur de laine, de Provence.
Philippe Biot (3), menuisier, de Dijon.
Oudené Denleway (?), drapier, de Baccarat.
Adam Lemercier, maçon, de Pierrefontaine près de Montbéliard.
Jean de Nomény, pâtissier.
Nicolas Maclé, couturier, de Luxembourg.
Henri le soudard, de Luxembourg.
Maître François l'organiste, de Metz.
Barthemin le boutaillier, de Metz.
Barthemin d'Oron, jardinier, de Pouilly-les-Metz.
Liénard Vallon, mercier, de St-Sauveur en Gâtinais, près de Sens.
Etienne Vesoux, orfèvre, de près de Beaune.
Valeran le Grohenry, drapier, de Limbourg.
Adrien Retaillon, mercier, de la Vadoute (4).
Claude Quelba, fendeur de bois, de Bourgogne.
Pierre Morel, de Châlons.
Jean Cordonnier, chapelier, de Metz.
Jacques Jolliat, jardinier, de Bourgogne.

---

(1) *Alias* Poullane, Pullian.
(2) Peut-être Lessy, cant. de Gorze, arr. de Metz-Campagne, Moselle, ou l'un des Lorry (Moselle).
(3) Litt. : Biiot.
(4) Le val d'Aoste.

Jean Boudin, manouvrier, de Devres le Neufchately (1) en Lorraine.
Jean Robert, de Metz.
Girard Clauss, jardinier, de Mally (2) près de Metz.
Morice Cordier, écrivain, de Fraine-en-Wene (3).
Nicolas le bonnetier, de Celestsast, allemand (4).
Cornelius Henri, manouvrier, de Middelburg en Zélande.
Pierson Mathias, marchand, de Metz.
Gille de Metz, marchand, de Momalle près de Liége.
Ally, veuve Micheli, plumassier, de Genève.
Jean Jaques, couvreur, de Remiremont.
Jean Bastien, drapier, de Veruy près de Liége.
Bertrand Guionnet, plumassier, d'Auvergne.
Gaffin Bissonnet, de Morges.
Jacques Dalle, mercier, de la Tarentaise.
Nicolas de Perron, mercier de la Vadoute en Savoie.
Michel du Verdarbre, mercier, d'Angers.
Pierre le masson, de Genève.
Le petit Peter le bourguignon, manouvrier.
André Perrard, de près de St-Mihiel.
Avril Braissier, fourbisseur, de Blois.
Mathis le covreur, de Metz.
Mathieu de Rechamp, tisseur de toile.
Nicaise de Bernoville, tisserand.
Arnoul de Metz, couturier.
Pichon Scoffe, épinglier, de Lille.
Servais Gorge, jardinier, de Metz.
Melchior Tollenne, passementier, de Liége.
Bernardin Alleine, racleur de cheminée, de Bitogno en Milanais.
Jean Le Coq, manouvrier, d'Orléans.
Lambert François, manouvrier, de Lorraine.
Jean Rollet, voirier, du Bourduy près de Neufchastel en Suisse (5).
Humbert de Beure, colletier, de Liége.
Humbert La Rose, marchand, de Liége.
Jean de Besançon, colletier.
Conrard Jacob, maroquinier, de Metz.
René Abertin, colletier, de Metz.
Dimanche du Bois, covreur, de Blanmont (6).
Etienne Michel, maroquinier de Flémalle près Liége.

---

(1) Soit Evres, cant. de Triancourt, arr. de Bar-le-Duc, Meuse, soit Saint-Epvre, cant. de Delme, arr. de Château-Salins, Moselle.
(2) Marly-sur-la-Seille, près de Metz.
(3) Fresnes-en-Woëvre, arr. de Verdun, Meuse.
(4) Sélestat, Bas-Rhin.
(5) Probablement Boudry.
(6) Blâmont, arr. de Lunéville, Meurthe-et-Moselle.

Jean Notté, drapier, de près de Liége.
Jean Poisson, tisseur de toile, du Motier en Savoie (1).
Pierre Retaillon, mercier, de la Vaudoute.

Un nommé Tuedelle (2), lequel n'ay seu savoir autrement son nom » (3).

Jean de Dol, bonnetier.
Pierre de Monbonzon près de Clerna (4), mercier.
Simon Margotté, bonnetier, de Fey (5) en Bourgogne.
Materne le masson, de Besançon.
Jean Barbier, maçon, de Besançon.
Jean Malsoudé, maçon, du comté de Bourgogne (6).
Jean Trimaire Darsson, maçon, du comté de Bourgogne.
Jean Waudrin, maçon, de Trissy (7) en Savoie.
Claude Le Marchal, mercier, de Fribourg « en Remant païs » (8).
Jean Chainé, mercier, de Savoie.
Nicolas Thiriat, mercier, de Benan (9) en Franche-Comté.
Robert Vaudoux, orfèvre, de Paris.
Nicolas l'orfèvre, de St-Nicolas-du-Port.
Esaïe l'orfèvre, de St-Quentin.
Simon de Bout, orfèvre, de Paris.
Thierry de Brie, orfèvre, de prs de Liége.
Jean de Montbéliard, manouvrier.
Jean Aubert, maçon, de près d'Estain (10).
Guillaume l'ollier (11), de Besançon.
Nicolas Prescheur, boucher, de Charmes (12).
Nicolas le boucher, de Remiremont.
Jean Marchal, boucher, de Bayon (13).
Jean Hault, boucher, d'Epinal.
François de Metz, boucher.
Didier de St-Mihiel, tripier.
Guillaume Hynoré, manouvrier, de Picardie.

---

(1) Probablement Moutiers-en-Tarentaise.
(2) Ou Cuedelle.
(3) L'emploi du verbe *savoir* dans le sens de pouvoir, semble indiquer que le rédacteur est d'origine belge.
(4) Montbozon, arr. de Vesoul, Haute-Saône.
(5) Le Fay, cant. de Beaurepaire, arr. de Chalon, Saône-et-Loire.
(6) Franche-Comté.
(7) Peut-être Thizy, arr. de Villefranche, Rhône.
(8) Fribourg-sur-Sarine, Suisse.
(9) Besnans, cant. de Montbozon, arr. de Vesoul, Haute-Saône.
(10) Etain, arr. de Verdun, Meuse.
(11) Huilier.
(12) Charmes, arr. d'Epinal, Vosges.
(13) Bayon, arr. de Lunéville, Meurthe-et-Moselle.

II

Comment les nouveaux convertis de Caveirac célébrèrent la victoire des armées du Roi Louis XV

(1744)

En juin 1744, les troupes du roi Louis XV remportèrent un heureux succès à Menin (1). Pour célébrer cet événement, il fut ordonné aux diverses paroisses d'allumer des « feux de joye ». Le 20 juillet, l'intendant du Languedoc, Le Nain, annonce, avec une surprise indignée, au Secrétaire d'Etat, que les nouveaux convertis de Calvisson, Congénies, Vergèze, Clarensac « ont chanté des psaumes avec affectation autour des feux de joye qui se sont faits dans les paroisses à l'occasion de la prise de Menin ». Bien plus, les consuls des deux dernières localités ont donné le mauvais exemple. Pour prévenir un pareil désordre — qui pourrait, d'après lui, entretenir la division entre nouveaux convertis et anciens catholiques — l'intendant va prier le comandant de la province, La Devèze, « de restreindre le plus qu'il pourra, les ordres qu'il donne aux communautés de faire des feux de joye », en invoquant comme prétexte qu'il y a là des frais trop onéreux pour les petites communautés.

Mais le lendemain même, l'intendant apprend une autre nouvelle qu'il s'empresse de faire connaître au ministre. Le fait rapporté est pittoresque et amusant, mais aussi très significatif. Il témoigne de la volonté déterminée des protestants de la Vaunage de profiter de toutes les occasions pour affirmer leur existence. Et, en même temps, il nous révèle une piété de bon aloi. Quant à la réaction de l'intendant, elle est tout aussi

(1) Menin était l'une des places de la *Barrière* où les Hollandais avaient le droit d'avoir un pasteur pour leur garnison et y ont constitué une de ces Eglises, dont il a été plusieurs fois question dans le *Bulletin,* en particulier dans le n° de Janvier-Mars 1956. Le registre des baptêmes de l'Eglise de Menin, publié dans *Eglises Wallonnes de la Barrière* (Le Cateau, 1894) s'arrête précisément au 8 décembre 1743.

significative. Elle montre que l'heure de la tolérance, pour les protestants, est encore lointaine. Aussi, en dépit de son caractère épisodique, la lettre (1) de l'intendant Le Nain mérite-t-elle d'être publiée.

S. MOURS.

Montpellier, 21 juillet 1744

Je viens d'être informé par une personne de confiance d'une entreprise de la part des Nouveaux Convertis du lieu de Caveirac, diocèse de Nismes ; les consuls de cette paroisse ayant différé jusqu'au dimanche 12 de ce mois à faire le feu de joye qui leur avoit été ordonné à l'occasion de la prise de Menin, toutes les personnes de l'un et de l'autre sexe jusques aux vieillards s'assemblèrent le soir du même jour sur la place du chasteau, la plupart portant d'une main une chandelle, et de l'autre le livre des pseaumes ; on avoit préparé auparavant un bucher, et on avoit dressé de grands bancs sous un figuier auquel on avoit attaché plusieurs lampes pour éclairer ceux qui devoient s'asseoir sur les bancs. Dès que le second consul parut pour allumer le feu, plusieurs jeunes gens sortirent de la maison du nommé Poullain chirurgien apostat, portant chacun des bonnets blancs sur la tête, le chapeau sous le bras, une chandelle allumée à la main, et furent en cet état se joindre aux chefs qui étoient assis sur les bancs. Après que le consul eut allumé le feu il cria : « Vive le roy » ; tous les assistants en firent de même, et le nommé Novis ayant imposé le silence entonna un pseaume de concert avec le nommé Cabanis, maître de plain chant, accompagné du nommé Antoine Paul et de Jacques Combes, toute la populace chanta comme eux, et le pseaume fini le nommé Cabanis s'étant levé ordonna de se mettre à genoux, et il fit la prière, après quoy toutes les femmes furent chez elles prendre des rechauts dans lesquels elles emportèrent avec la plus grande affectation, du feu ou des cendres

(1) Archives Nationales, TT 438.

dans leurs maisons, et le reste de la populace entra dans celle du nommé Poulin chirurgien où on chanta des pseaumes jusqu'à dix heures du soir. Comme cette entreprise m'a paru, Monsieur, autant fanatique qu'audacieuse, j'ay cru ne pouvoir me dispenser de vous en rendre compte. Jay l'honneur... (1).

(1) Sept ans plus tard (le 18 octobre 1752), l'intendant Saint-Priest informait, à son tour, le Secrétaire d'Etat que, lors du « feu de joye » ordonné pour célébrer la convalescence du Dauphin, les nouveaux convertis de *Montaren* s'étaient assemblés autour d'un « bûcher » à eux « et qu'ils chantèrent longtemps des pseaumes avec des livres dont chacun estoit pourvu. Vous jugerez, Monsieur, par cette nouvelle entreprise, conclut-il lui aussi, de ce que nous avons à attendre de ces gens-là pour l'avenir si on ne reprime promptement leur audace. » (T T 440.)

On notera que l'indignation de l'intendant Saint-Priest se produit précisément après les événements d'août-septembre 1725 que l'abbé Dedieu (t. I de l'*Histoire politique des Protestants français*) qualifie de « rébellion sanglante » (c'est le titre du chapitre V), voire de « jacquerie » (p. 246 et 339). Si ces événements avaient eu le caractère que leur prète l'abbé Dedieu (sans apporter d'ailleurs d'indication de faits « sanglants » précis — pour la bonne raison que ses sources, nous y reviendrons un jour, n'en contiennent pas — en dehors des quelques attentats, déjà bien connus, contre des espions et des prêtres), l'intendant qualifierait-il de « nouvelle entreprise » et d'« audace » la manifestation, somme toute bien pacifique et bien anodine, des nouveaux convertis de Montaren ?

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET COMPTES RENDUS

NOTES DE LECTURE

Annales Sedanaises d'Histoire et d'Archéologie, Nos 20 (2e trimestre 1954) à 25 (3e trimestre 1955).

Elles contiennent une ample matière qui atteste l'importance ancienne de Sedan et elles font fréquemment mention de la Réforme :

a) Indications topographiques sur les cimetières protestants (n° 20, p. 9-15, passim).

b) Renseignements généalogiques : Généalogie de la famille La Bauche de Bazeilles par M. Frédéric Gollnisch de Wadelincourt. Louis La Bauche, le personnage le plus marquant de cette famille reçut en Mai 1741, par lettres royales, l'autorisation d'établir à Sedan, une manufacture pour la fabrication de toutes sortes de draps. L'un de ses descendants, devenu seigneur de Bazeilles, recevait dans son château, Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, abbé commanditaire de Mouzon et intervenait en faveur de ses coreligionnaires protestants en 1781, auprès du gouverneur de Sedan. (N° 24, p. 52.)
A propos de la chapelle de Franclieu, il est question de la famille « des de Melin, protestants originaires de Liége, réfugiés à Mézières au milieu du XVIe s., famille qui ne redevint catholique qu'au milieu du XVIIe s. » (N° 23, p. 3.)

c) Renseignements biographiques sur divers personnages : Jean Charpentier, baptisé au temple de Sedan, le 3 septembre 1600, chirurgien puis docteur de l'Université de Valence en Espagne, dut soutenir en 1617 un procès avec les autres médecins lorsqu'il prétendit exercer à la fois médecine et chirurgie. (N° 21, p. 16-17.)

Nicolas Chevalier ou Chevallier, né à Sedan, pasteur réfugié en Hollande, mort vers 1720 ; archéologue distingué, écrivain

et graveur « il éditait lui-même ses propres œuvres dont il gravait les planches » ; indications de quelques-uns de ses travaux (n° 25, p. 1) à compléter par « France protestante » 2e éd. vol. IV, col. 315.

Le général Mathy a consacré une étude à « la jeunesse d'Henri de La Tour » (n° 20, p. 17-20 ; n° 21, p. 9-13 ; n° 22, p. 35-41) qu'il arrête à l'entrée de Turenne dans la ville de Montauban, le 1er mai 1575. C'est la première période de la vie du vicomte de Turenne, période catholique, retracée à peu près uniquement d'après les mémoires de celui-ci et d'après l'Histoire de Marsollier.

D'autres articles doivent être signalés ici :

La « Franc-Maçonnerie à Sedan avant la Révolution » (n° 22, p. 45-47) avec une liste de membres.

« Louis XIV à Sedan » en 1654 (n° 21, p. 1-7) au moment du siège de Stenay.

« Les troupes alliées à Sedan » de 1815 à 1818 ; présence qui entraîna des conséquences démographiques (mariages, naissances). (N° 21, p. 19-22.)

« Extraits du livre de raison de Mme A. Gollnisch (n° 23, p. 15-18 ; n° 24, p. 1-5 ; n° 25, p. 27-29) (à suivre). Cette « grande bourgeoise, femme de cœur et de bien » à la piété vive et sereine, a vécu les jours difficiles de Sedan en 1870 ; elle montre les misères de la guerre (églises et temple transformés en ambulances) ; les efforts faits pour les soulager, notamment par elle-même, par le pasteur Goulden et aussi par un noir : le Dr Davis, victime de son dévouement.

Parmi les dons reçus par la société des Amis du Vieux Sedan, on relève :

La copie d'articles concernant des réfugiés sedanais dans le Brandebourg (n° 21, p. 32).

Plusieurs livres de comptes des domaines des princes (n° 22, p. 50).

Des souvenirs rattachés à Henri de Roye, dont le corps fut transporté dans l'actuel temple protestant avec les restes des princes (n° 22, p. 51).

Le n° 24 (p. 55-56) signale une toile qui représenterait Elisabeth de Nassau, dont on ne connaît pas de portrait. L'identification est discutée.

Jean de SAVIGNAC. *Chronique. Un nouveau progrès dans la redécouverte de Luther.* Scriptorium International Review of Manuscript Studies. Revue internationale des Etudes relatives aux Manuscrits. IX, 2, 1955. Tirage à part.

On n'ignorait pas l'influence que les écrits de Lefèvre d'Etaples avait exercée sur Luther. Le Réformateur lui-même n'avait pas hésité à le reconnaître et l'un des principaux adversaires de la Réforme, le théologien Noël Bédier, de l'Université de Paris, ne s'y était pas trompé. Il écrivait en effet en 1526 : « Si la secte des misérables luthériens avait tiré son nom, comme cela aurait dû être, de son premier fondateur, je ne sais s'il aurait fallu la nommer luthérienne, d'après Luther, ou plutôt fabriste, d'après Lefèvre. » M. Jean de Savignac apporte à ce sujet, d'après des manuscrits déjà connus ou récemment retrouvés, de remarquables précisions. Ainsi « le premier travail biblique de Luther qui nous ait été conservé » est composé d'annotations sur les psaumes, inspirées au jeune moine allemand, en 1513, par le *Quincuplex Psalterium* de Lefèvre, publié chez Estienne en 1509. Après ses leçons sur les Psaumes données à l'université de Wittenberg, Luther devait commencer en 1515 un cours sur l'Epître aux Romains. C'est encore auprès de Lefèvre, dont les commentaires sur les épîtres pauliniennes ont paru en 1512, qu'il va chercher un guide. Il en est de même lorsqu'il doit commenter les Epîtres aux Hébreux et aux Galates.

La conclusion de cette savante étude de M. Jean de Savignac vaut d'être citée : « Qu'il soit permis dès à présent de constater que Luther fut, avant la grande crise de 1517, nourri de la moelle de la Bible et de cet enseignement tel qu'il était présenté par l'homme qui paraît alors avoir le mieux connu la Bible dans le christianisme occidental, Jacques Lefèvre d'Etaples. Une étude comparative va s'imposer entre les commentaires du savant prêtre de Paris, qui lentement s'était dégagé du Moyen Age pour accéder à l'évangélisme, et les premiers cours de Luther. Elle devra éclairer deux problèmes difficiles et non encore résolus, à savoir dans quelle mesure Lefèvre appartient-il déjà à la Réforme et dans quelle mesure le Luther d'avant 1517 était encore catholique ? On peut, en tout état de cause, dès à présent constater que les grands thèmes de la pensée luthérienne naquirent à cette époque de communion d'esprit avec Lefèvre : la justification par la foi, enseignement de l'Epître aux Romains, la liberté chrétienne, enseignement de l'Epître aux Galates, le rejet du caractère sacrificiel de la messe, conclu, conformément à l'enseignement de Lefèvre, de l'Epître aux Hébreux, la valeur permanente de l'Ancien Testament, conviction née de l'étude des psaumes, enfin, la lecture de la Bible, largement répandue comme remède aux maux de l'Eglise », p. 277-278.

Ph. de F.

J. COLLET. *Vaugelas, membre d'une Société secrète : la Compagnie du Très-Saint-Sacrement de l'Autel.* 9 pages. Extrait de la « Revue de Savoie », Octobre 1954.

Vaugelas reste pour tous le type du grammairien classique. Mais se doutait-on que ce discret gentilhomme savoyard avait pu prendre une part active à la vie religieuse du XVIIe siècle ? C'est pourtant ce que le Dr Collet nous prouve à l'aide d'un document en date du 6 mars 1650 découvert par Mrs Carey-Rosett. Il avait échappé aux investigations pourtant si consciencieuses de Raoul Allier et Alfred Rébelliau. — On signale en outre différents indices que la Compagnie aurait créé une filiale en Savoie et y aurait peut-être même prolongé son existence après sa dissolution à Paris en 1666.

P. P.

R. BOIGEOL. *Recherches sur le protestantisme au XVIIe siècle dans la région de Belfort, politique et religion, chap.* 1er *: la guerre de Trente ans,* dans *Bulletin de la Société Belfortaine d'émulation,* n° 59, 1954-1955 (Belfort, 1955).

Déjà connu par de précédents travaux sur le protestantisme de cette région autrefois autrichienne, M. R. Boigeol souligne que la Réforme au XVIIe siècle ne comptait plus que quelques isolés dans ce coin d'Alsace, et d'origine étrangère, même les Brinighofen, seigneurs de Bourogne. Lorsqu'en 1622, les Suédois occupent Belfort, ils confient l'administration de la seigneurie à des Montbeliardais. Celle-ci passe sous la domination française : le roi y envoie des généraux protestants, dont le comte de la Suze qui en devient le seigneur. Son fils, Gaspard, par le jeu des alliances devient le beau-frère de son voisin, le comte de Montbéliard. Il y eut des cultes au château de Belfort, présidés par le pasteur Duvernoy de Héricourt. Compromis dans la Fronde, le comte de la Suze est dépossédé au profit de Mazarin.

Après cette grande famille, on relève d'autres protestants, attirés par les mines de Giromagny et les forges du pays. Déjà au XVIe siècle, des protestants de Colmar y avaient des intérêts : les Vischer, Krauss et Rieggert. Le comte de la Suze avait essayé de capter des capitaux bâlois, sans grand succès. Vinrent alors des Montbéliardais qui louèrent à bail forges et mines : on y voit apparaître aussi un Genevois, Rigaud (vers 1660). Lorsque partout ailleurs dans le royaume, la Cour traque le protestantisme, l'Alsace est épargnée, du moins dans

les grandes lignes (1). En outre, tels les van Robais à Abbeville, des techniciens et des manufacturiers rencontraient la faveur de Colbert et des intendants d'Alsace. Ainsi la famille Barbauld, de Héricourt, associée à des Fatio de Genève et Bâle, reprit en mains cette vieille industrie. Mais ils voyaient grand : menant de front l'industrie, la diplomatie et la banque, leur situation financière est mauvaise : qui trop embrasse... Aussi, cèdent-ils les forges d'Audincourt aux Chemilleret et celles de Giromagny aux Anthès, autres protestants.

M. Boigeol étudie l'évolution sociale de cette famille Barbauld, qui de la petite bourgeoisie, passe à la grande, puis à la noblesse des manufactures et enfin à la noblesse terrienne et d'épée... et au catholicisme. Il est curieux d'étudier les alliances de ce milieu de riches protestants cosmopolites et déjà d'allure capitaliste : les Barbauld font le joint entre Montbéliard, Bâle et Genève, Colmar et Strasbourg. En effet, j'ai noté récemment que trois des fils du diplomate Jean-Henri Mogg, stettmestre de Colmar (1600-1668) épousèrent l'un une Jacquin de Béthoncourt, de Héricourt, l'autre une Forstner de Dambenoy, de Montbéliard, le troisième une Anthès, de Giromagny. Un petit-fils de Mogg, Jean-Henri Frid, issu du patriciat de Strasbourg, épousa une Alexandrine Barbauld, probablement veuve de J.-Franç. Thellung de Courtelary.

Christian WOLFF.

Philippe MIEG. *Les causes et les origines de la révolte des Fininger de* 1587, deuxième partie, dans *Bulletin du Musée historique de Mulhouse,* t. LXIV, 1956, p. 43-92.

M. Mieg a publié cette année la suite d'une pénétrante analyse des causes de la révolution qui agita la république mulhousienne en 1587. Une famille de condition modeste, enrichie rapidement, les Fininger, se place à la tête des mécontents du gouvernement en place. L'occasion en est fournie par une querelle d'intérêts et de bornage. Le gouvernement, attaqué, se raidit et se défend énergiquement, mais sans souplesse ; la famille s'entoure de partisans : des intellectuels (deux pasteurs et un médecin), des parents riches et influents, bâlois, des éléments plus humbles aussi. Leurs intrigues poussent les cantons suisses protestants à se mêler à ce conflit intérieur ; les cantons catholiques, qui en veulent à Mulhouse

(1) A étudier de près la fin du XVIIe siècle en Alsace, on s'aperçoit que les tracasseries envers les protestants furent nombreuses. C'eût un résultat : les luthériens et les calvinistes se rapprochèrent pour affronter le danger.

d'être passée à la Réforme, soutiennent les Fininger qui ont misé sur le désir d'exclure Mulhouse de la Confédération et de rompre l'alliance que ces cantons ont conclue avec la ville. Voilà comment l'orgueil et la cupidité de quelques bourgeois compromettent le sort de leur cité. Cependant, M. Mieg réfute la thèse souvent accréditée qui explique le succès de cette révolte par la volonté de la population de retourner au catholicisme. La véritable cause est purement sociale : la classe la plus riche et la plus dynamique n'est pas représentée au gouvernement, d'où cette crise grave, qui pourtant s'est bien terminée pour ce dernier — mal pour les Fininger.

Sachons gré à M. Mieg et au Comité du Bulletin d'avoir permis la publication de 12 pages de pièces justificatives ; cette initiative mérite de vives félicitations.

C. W.

Ph. Mieg. *Barthélemy Westheimer, pasteur à Mulhouse et à Horbourg*, 1499-1567, *dans Annuaire de la Société Historique et Littéraire de Colmar*, 1956, p. 41-49.

C'est la biographie d'un pasteur humaniste, imprimeur d'abord, excellent prédicateur en outre, que présente M. Mieg. Après un séjour à Bâle, puis à Mulhouse, abrégé en ce lieu par un conflit qu'il eut avec un paroissien féru de connaissances bibliques (1), Westheimer fut appelé à Horbourg en 1553 par le comte de Montbéliard. Il est le véritable fondateur de cette Eglise. En plus, sa parole éloquente attira vite à Horbourg un auditoire venant de Colmar, la ville voisine. C'est ainsi qu'une partie de la population colmarienne fut gagnée à la Réforme et qu'elle parvint, par son influence grandissante, à obtenir un lieu de culte public en ville, en 1575. On a de Westheimer de nombreux ouvrages de théologie et sa correspondance avec Conrad Hubert, assistant de Bucer, conservée au Fonds St-Thomas des Archives de Strasbourg.

C. W.

René Voeltzel. *Vraie et fausse Eglise selon les théologiens protestants français du XVIIe siècle*. Paris, Presses Universitaires de France, 1956 (« Etudes d'histoire et de philosophie religieuses publiées sous les auspices de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg », n° 44). Grand in-8°, 181 p.

Si on laisse de côté Calvin, sur lequel Genève a quelques droits, le protestantisme français n'a produit qu'un nombre

(1) Il s'agit du pharmacien Jean Eck que les Mulhousiens bannirent plus tard, l'accusant d'adultère et d'inceste.

restreint de bons théologiens. Sa croissance un peu tardive au XVIe siècle, les persécutions qu'il a subies du XVIe au XVIIIe siècles, son constant affaiblissement numérique, encore aggravé de 1871 à 1918 par la perte de l'Alsace, expliquent assez cet état de choses. On pourrait donc estimer vaine toute étude consacrée à la pensée théologique des protestants de notre pays : à quoi bon déterrer des textes éphémères, dont les idées n'ont sans doute rien d'original ?

M. Voeltzel, qui est à la fois théologien et excellent connaisseur de l'histoire des idées au XVIIe siècle, a eu le courage de tenter quand même l'entreprise pour la période privilégiée qu'a été dans le destin du protestantisme français le siècle de l'Edit de Nantes (1598-1685). Ce choix était excellent, car les Réformés de France n'ont jamais été plus près d'avoir une pensée théologique autonome. Mais la masse des ouvrages à dépouiller était telle qu'un deuxième choix s'imposait : fallait-il s'attacher à décrire la pensée *d'un auteur* particulier ou isoler *un thème* dont on suivrait l'exposé de théologien en théologien ? M. Voeltzel a opté avec raison pour la deuxième solution, qui lui permettait de caractériser toute une école de pensée sans se perdre dans les méandres d'une œuvre de second rang comme celle d'un Du Moulin ou d'un Jurieu.

C'est sur l'Eglise qu'il a interrogé ses auteurs. Le sujet était d'importance, en ce temps de constante polémique entre les confessions. Il l'est de nouveau à notre époque de conversations « œcuméniques ». Bien qu'il ait rarement été traité d'une manière systématique par les théologiens français du XVIIe siècle, on peut donc espérer retrouver chez ceux-ci certaines idées encore utilisables aujourd'hui. A l'intérêt historique d'une telle étude s'ajoute donc un intérêt pratique.

C'est précisément sur ce point que nous chercherons — en toute amitié ! — querelle à M. Voeltzel. Lui qui, jusque-là, avait fait très judicieusement les choix qui s'imposaient, n'a pas opté entre les deux objectifs qui s'offraient à lui. Malgré ses grandes qualités, son livre a de ce fait, quelque chose de bâtard. Il n'est pas tout à fait une œuvre historique, puisque M. Voeltzel isole résolument la pensée de ses auteurs (influences et parallèles apparaissent à peine) et se refuse à en analyser l'évolution, sauf pour le *locus* relatif à l'unité de l'Eglise. Mais il n'est pas non plus une étude théologique, puisque M. Voeltzel ne situe guère l'ecclésiologie de ses auteurs par rapport à l'ensemble de leur pensée et surtout n'en entreprend nulle part un examen critique approfondi. Ainsi, cette étude ne répond exactement, ni aux besoins de l'historien, toujours préoccupé d'établir des rapports et des comparaisons, ni à ceux du théologien, aux yeux de qui l'essentiel est la validité permanente de tel ou tel élément de la tradition.

⁂

Cela dit, il faut souligner les grands mérites de ce livre. L'auteur écrit bien et son humour est aussi savoureux que discret. L'excellente ordonnance de la matière, la clarté de l'exposé, la finesse des analyses, laissent deviner chez lui le juriste à la méthode rigoureuse. Si l'on se rappelle que le terrain où il s'aventurait était à peine balisé et qu'il a dû se frayer lui-même une voie à travers la jungle des écrits théologiques et polémiques du XVIIe siècle protestant français, on reste étonné de l'aisance avec laquelle il se meut au sein des complexes débats relatifs à l'unité ou aux « marques » de l'Eglise. Ses lecteurs ne pourraient souhaiter guide plus sûr et plus disert.

Après avoir rappelé les définitions principales de l'*essence de l'Eglise* selon nos théologiens et fait ressortir l'originalité de Pierre Jurieu (1637-1703), M. Voeltzel s'attarde davantage sur les *attributs de l'Eglise :* sainteté, étendue et multitude, antiquité et perpétuité, mais surtout unité. Ce dernier point a donné lieu au XVIIe siècle à maintes discussions avec les catholiques ; là encore, Jurieu s'est montré novateur.

Des attributs, il faut selon nos auteurs bien distinguer les *« marques » de l'Eglise,* qui doivent permettre au chrétien de reconnaître la vraie Eglise : prédication de la pure Parole de Dieu et administration correcte des sacrements, à quoi s'ajoute plus ou moins explicitement le ministère légitime des pasteurs. Enfin, les théologiens protestants français du XVIIe siècle se sont efforcés d'élucider la question de *l'autorité dans l'Eglise :* autorité limitée des « conciles » (entendez : tous les conseils ecclésiastiques, comme M. Voeltzel aurait dû le dire plus nettement) et du Prince ; autorité souveraine de l'Ecriture, affirmée d'abord d'une façon massive, puis avec plus de nuances, dans le dernier tiers du siècle, par un Pajon et un Jurieu.

Tout cela est très classique, on le voit, et ne fait, au plus, que prolonger certaines des lignes tracées par Calvin. Toutefois le travail de M. Voeltzel nous montre que les théologiens protestants français, même les plus orthodoxes, ne se sont pas contentés de répéter leur grand devancier. Sur plusieurs points, ils ont refondu ou précisé son ecclésiologie. Ils se sont donc comportés en représentants d'une *tradition vivante.* Leur fréquentation, que M. Voeltzel nous a singulièrement facilitée, peut aider les théologiens d'aujourd'hui à adopter une attitude comparable, plutôt que leur suggérer des solutions neuves aux grands problèmes ecclésiologiques. N'est-ce pas le signe que le protestantisme français du XVIIe siècle conservait, quoi qu'on en ait dit, une étincelle de vie ?

Etienne TROCMÉ.

Victor-Louis BOURRILLY. *Les Protestants de Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Publication des Annales de la Faculté des Lettres, Aix-en-Provence. Nouvelle série, n° 12, 1956. Editions Ophrys, 6, avenue Jean-Jaurès, Gap. In-8°, 248 p.

Victor-Louis Bourrilly (1872-1945), qui termina sa carrière universitaire comme doyen de la Faculté des Lettres d'Aix-Marseille, a eu une féconde et remarquable activité d'historien. Ses travaux, consacrés principalement au XVIe siècle et à la Provence, font une large place au protestantisme. C'est ainsi que de nombreuses et précieuses études signées de son nom ont paru dans le *Bulletin* de 1896 à 1927.

La Faculté des Lettres d'Aix, voulant rendre un hommage mérité à son ancien doyen, a tenu à publier un recueil de ses articles dispersés dans diverses revues. Le choix et la présentation en ont été confiés à son successeur à la chaire d'histoire de la Faculté, M. Emile-G. Léonard.

Tout naturellement ce choix s'est porté sur des travaux relatifs à l'histoire du protestantisme. La plupart des études ainsi rassemblées avaient paru dans notre *Bulletin*. Les autres dans les *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix.*

L'ouvrage s'ouvre, après quelques lignes de présentation du doyen actuel de la Faculté, par une élogieuse préface d'Abel Lefranc qui témoigne en quelle estime était tenu M. Bourrilly par ses pairs.

Dans une importante introduction, M. Léonard évoque et situe les travaux du regretté doyen. Puis il expose comment il a conçu et réalisé la tâche qui lui avait été confiée.

Il a cru devoir apporter au recueil d'articles choisis et rassemblés « les quelques agencements et quelques compléments » qui lui manquaient pour en faire le « livre sur les protestants de Provence » auquel M. Bourrilly lui-même avait songé.

Disons tout de suite que M. Léonard mérite toute notre reconnaissance, tant pour la disposition de la matière que pour les compléments que, avec discrétion et une science avertie, il a su apporter, là où l'information était insuffisante.

Grâce à cette fructueuse collaboration, l'ouvrage répond vraiment à son titre : « Les Protestants de Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

M. Bourrilly n'a pas voulu refaire l'*Histoire des Protestants de Provence* du pasteur Arnaud. Comme l'indique M. Léonard, « celle-ci se mettait principalement, comme toute l'historiographie protestante du temps, au point de vue des faits, des événements, de l'histoire extérieure. Fort légitimement d'ailleurs, la première chose à faire étant naturellement de les

fixer. C'est plus tard qu'apparut la préoccupation de l'histoire sociale, en même temps que psychologique, du protestantisme. »

Les études de M. Bourrilly répondaient à la même préoccupation que la thèse de J.-A. Galland, *Essai sur l'histoire du Protestantisme à Caen et en Basse-Normandie,* et l'ouvrage d'Alfred Leroux sur *Les religionnaires de Bordeaux, de* 1685 *à* 1802 *:* atteindre, sous les événements, et reconstituer les milieux sociaux pour, en définitive, mieux comprendre les événements. De là, chez lui, le souci des dénombrements, des renseignements individuels, des indications de caractère social qui donneraient réalité et vie à cette sorte de fantôme qu'était « le protestant provençal » (p. 21).

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première va de l'Edit de Nantes à la mort de Louis XIV. Quatre chapitres : Les Protestants de Provence sous le régime de l'Edit de Nantes ; La Révocation de l'Edit de Nantes à Marseille ; Les suites de la Révocation en Provence ; La Révocation et ses suites à Orange.

La deuxième partie nous conduit de l'avènement de Louis XV à la Révolution. Trois chapitres : Les débuts du règne de Louis XV ; La restauration de l'Eglise réformée ; L'établissement de la tolérance. C'est dans cette deuxième partie que l'apport de M. Léonard est le plus sensible. M. Bourrilly ayant, ici, davantage limité ses recherches à Marseille. D'ailleurs, même pour Marseille, M. Léonard apporte des enrichissements puisés aux Archives de la ville, en particulier dans le registre du Désert marseillais.

La Provence fut, avec la Normandie et la Guyenne, l'une des premières provinces où la Réforme s'implanta solidement. Soixante Eglises y étaient dressées dès 1560. Pas seulement en pays vaudois (autour de Cabrières et de Mérindol) où les survivants des massacres de 1545 avaient peu à peu relevé les ruines. Mais aussi dans toute la vallée de la Durance et de ses affluents. Egalement en Basse-Provence, depuis Arles jusque vers Grasse et Antibes.

Les guerres civiles et les massacres consécutifs arrêtèrent non seulement l'expansion de la Réforme, mais amenèrent également la disparition de la plupart des Eglises provençales.

Pourtant un reste subsistait. Et, au moment où commence le récit de M. Bourrilly, « le culte était publiquement exercé dans une trentaine de localités : la plupart se pressaient dans la vallée moyenne et inférieure de la Durance, depuis Forcalquier, Sisteron et Manosque, et autour du Lubéron. » Deux ou trois bourgs de Haute-Provence, dont Seyne-lès-Alpes. Et, en

Basse-Provence, Grasse, Antibes et Velaux. Mais assez rapidement l'exercice du culte disparut, ou y fut interdit, à Forcalquier, Sisteron, Grasse, Antibes. Il fut rétabli ailleurs et, en 1661, on comptait encore une trentaine de localités avec temple ou exercice de culte. Mais tout au long de cette période le nombre d'Eglises pourvues de pasteurs fut de douze en moyenne (Lourmarin, Mérindol, Cabrières, Lacoste, Joucas, Manosque, Riez-Romoules, Seyne, Eyguières, Velaux-Marseille, Le Luc, La Charce).

Dès 1663, l'exercice du culte réformé est supprimé (temple démoli) à Lourmarin, Cabrières, Lacoste, Joucas et dans quelques autres localités.

M. Bourrilly relate avec détails les efforts déployés contre le protestantisme provençal par la Société pour la Propagation de la Foi ou par la Compagnie du Saint-Sacrement : conversions, vexations (telle la « guérilla » contre le pasteur Chauvin qui tout en continuant « le prêche » à Velaux, avait voulu faire sa résidence à Marseille même).

Les chapitres consacrés à la Révocation de l'Edit de Nantes (à Marseille, en Provence, à Orange) sont particulièrement étoffés et contiennent par exemple, pour Marseille et pour Orange, des recensements nominatifs très précieux, car ils nous permettent de situer socialement les communautés protestantes. Des détails sont donnés sur l'exode des religionnaires (particulièrement important à Orange).

La deuxième partie nous montre la résurrection partielle du protestantisme provençal. Les communautés isolées et excentriques, très touchées d'ailleurs par l'émigration, ont disparu. C'est le cas de celles de Seyne, Riez, Manosque, Eyguières, Le Luc. Il y a pourtant lieu de penser que, là comme ailleurs, l'extinction du protestantisme ne s'y est produite qu'après une lente agonie. Une enquête faite en 1736 par l'intendant La Tour pour connaître les N. C. « à la fois indigents et bons catholiques » révèle qu'il y avait encore à cette date des N.C. à Riez, à Forcalquier, à Manosque, aux Baux, voire à Antibes (p. 162-174).

Mais c'est dans l'ancien pays vaudois que se maintint à peu près intact le bloc réformé. Visité au début par les pasteurs du Désert du Dauphiné (Jacques Roger dès 1719) ou du Bas-Languedoc, l'œuvre de réveil et de restauration y fut assez rapide, en dépit des arrestations et des condamnations à la suite d'une assemblée au Désert tenue à Cabrières-d'Aygues en 1735 ou des logements de troupes imposés en 1744. Encore en 1749, le curé de Mérindol dénonçait-il le zèle huguenot de « cette Genève de la Provence » qu'était sa paroisse. Mais, grâce en partie à des intendants relativement tolérants, les

Eglises se réorganisaient, un pasteur s'établissait à Lourmarin vers 1745, plus tard un autre à Cabrières.

Parmi les faits à caractère social significatifs, nous en relèverons deux. Lors des logements de 1744, le subdélégué de Pertuis devait contraindre les N. C. de Cabrières à fournir deux charrettes de quatre mulets chacune. Impossible, fait-il remarquer à l'intendant, « autant vaudrait (leur) demander deux chameaux que deux charrettes, il n'y en a jamais eu dans le paÿs » (p. 196). Plus riche était l'Eglise de Lourmarin, surtout à l'époque du second Désert. « C'était là, remarque M. Léonard, que l'on trouvait les « Messieurs » qui, après avoir fait obstacle aux pasteurs du Désert, prétendaient maintenant tout régenter » (p. 213).

A Marseille où l'ancienne communauté protestante avait complètement disparu, une nouvelle réapparaît après la « grande peste » de 1720, constituée par des étrangers et surtout des immigrés venus des provinces voisines. « Le nombre en augmente chaque jour », gémissait en 1741 l'évêque de Marseille. Les échevins, de leur côté, s'en plaignaient amèrement (mais la religion n'était peut-être pas leur seul mobile). Très tôt, les protestants marseillais tiennent des assemblées secrètes. (M. Léonard souligne avec raison le rôle d'assistance matérielle et d'appui moral qu'ils ont joué auprès des forçats pour la foi.) Le pasteur provençal Pic les visite en 1762. Mais c'est le languedocien Gal-Pomaret qui, en 1767, fonde, écrivait-il, « sinon une Eglise nombreuse, du moins une Eglise respectable ». Ce mot de « respectable », M. Léonard le relève, est significatif. A partir de 1770, un pasteur (le premier est Rabaut-Pomier) est à demeure à Marseille. En 1788, l'Eglise qui a une population de deux mille âmes — et parmi ses membres les plus riches négociants de la cité — songe à appeler un second pasteur.

L'ouvrage de M. Bourrilly, très riche, est muet sur la restauration du protestantisme à Orange. Cela se comprend d'ailleurs, puisque la principauté d'Orange, annexée par Louis XIV, avait été finalement rattachée au Dauphiné.

« M. Bourrilly, qui a consacré la moitié de sa vie scientifique et de ses publications à l'histoire du protestantisme, n'appartenait point, écrit M. Léonard (p. 21), ni par sa naissance ni d'aucune manière aux milieux protestants. » Nous souhaitons que tous ceux qui, étrangers au protestantisme, abordent son histoire, le fassent avec la même impartialité, la même compréhension des situations que le regretté doyen de la Faculté des Lettres d'Aix. Nous exprimons également le vœu de voir d'autres provinces synodales bénéficier de travaux aussi précis et aussi documentés que *Les Protestants de Provence aux XVII*[e] *et XVIII*[e] *siècles,* susceptibles de faire connaître, à l'instar de cet ouvrage, « la Société protestante ».

S. Mours.

William MINET. *Notes sur les registres de « Threadneedle Street »*. 1 vol. dactylographié — en anglais — hors commerce — 5 exemplaires.

Pour éditer en 1909, le « Livre des Tesmoignages de Threadneedle Street », l'Eglise française de Londres, W.M. avait eu constamment recours aux trois volumes déjà publiés des Registres de cette Eglise ; (un quatrième devait suivre en 1916). Ayant constaté des lacunes et des erreurs dans cette publication, il s'attacha, plus tard, à y remédier, rechercha les lieux d'origine, les professions, dressa des listes. Ce travail demeura inédit, par respect pour l'éditeur des Registres. Miss Susan Minet l'a fait dactylographier pour la Société Huguenote de Londres après l'avoir complété et enrichi par l'étude des documents originaux.

Miss Minet étudie d'abord la *composition des treize Registres originaux*. Ils ne commencent qu'en 1600 — bien que l'Eglise ait été fondée dès 1550 —, et vont jusqu'en 1840. Les cinq premiers renferment les baptêmes des deux cent quarante années par ordre chronologique, les deux premiers contiennent aussi des mariages ; les huit autres renferment seulement les mariages qui cessent en 1752 à la suite de l'acte sur les mariages clandestins.

Dans ces dix registres, les mariages ne sont pas inscrits par ordre chronologique, ils sont recopiés dans plusieurs volumes (diagramme explicatif p. 5 suivi d'un commentaire).

Miss Minet relève les variantes d'un même nom figurant en double dans les deux premiers vol. imprimés pour la période 1631 à 1645 (de p. 9 à 16) et quelques noms parmi les plus déformés, pour la période de 1707 à 1714 (p. 16-17).
Ces erreurs visibles, faciles à rectifier en font craindre d'autres plus discrètes.

La répétition des mariages de 1631 à 1645 s'explique parce que l'un des registres s'intitule « Registre des Mariages », l'autre « Bans et Mariages ». La publication des bans se faisait généralement trois semaines avant la cérémonie. Mais il est impossible dans bien des cas de distinguer bans et mariages ; les registres contiennent-ils tous les mariages célébrés dans l'église ? — Certains y figurent qui ont été célébrés ailleurs. Tandis que l'église de la Savoie suivait le rite anglican, Th. Str. ne le pratiquait pas et les bans portant la mention « marié aux Anglais », n'ont pas été retranscrits dans le registre « mariages », sauf exceptions.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas un index général de ces quatre volumes imprimés comme il en existe un pour les trois volumes de Canterbury. Encore conviendrait-il d'observer le principe élémentaire de regrouper toutes les variantes d'un

même nom sous sa meilleure forme, ce qui n'a pas été fait dans les index particuliers. Ceux-ci devraient donc être repris « ab-initio ».

Les registres de Th. Str. présentent un autre intérêt : ils reflètent deux grandes *persécutions,* l'espagnole et la française ; la première plus ancienne et plus violente encore que la seconde.

Tout naturellement la date de 1685 sert à diviser en deux groupes les églises du Refuge et à distinguer deux périodes dans leur histoire. Certaines églises fondées pendant la première période disparurent avant 1685 ; d'autres comme Th. Str., subsistèrent ou se développèrent. Mais cette division apparaît souvent factice. La plus grande partie des réfugiés arrivés en Angleterre avant 1680 venaient des Pays-Bas, parfois de territoires qui seront conquis par Louis XIV. Après 1680, ils venaient surtout de France. La plus forte émigration provoquée par les persécutions françaises date de 1681.

L'identification du *lieu d'origine* des réfugiés avait été entreprise dans les deux premiers volumes, mais d'une manière partielle et plus ou moins heureuse ; elle n'a pas été poursuivie dans les deux derniers qui comportent un simple index géographique des noms.

A propos de ces quatre index quelques avertissements sont nécessaires :

a) lorsque le nom commence par une voyelle, l'article qui précède a généralement été incorporé dans le nom de sorte que l'on trouvera à la lettre « D » :

Danduze, Dorpière, Duzès, etc.,

et non aux lettres « A, O, ou U ».

b) l'original ajoute le plus souvent, au nom de l'endroit celui de la province ou du pays. Miss Minet a pu identifier la plupart des lieux d'origine, elle en dresse une liste alphabétique (p. 29 à 90) avec le nombre des réfugiés qu'ils ont fournis avant et après 1685. Pour 45 personnes, le lieu d'origine n'a pu être précisé ;

2.454 réfugiés arrivèrent avant 1685 ;
1.267 arrivèrent après 1685.

Ils venaient de quarante et une provinces aujourd'hui françaises (tableau p. 92 avec le nombre des réfugiés avant et après 1685). Il y a, surtout au début, une forte proportion de gens du Nord, alors sujets espagnols. Si la date de 1680 avait été retenue pour séparer les deux périodes et non celle de 1685, la majorité française, parmi les réfugiés, aurait été

beaucoup plus forte dans la seconde période, ceux qui sont portés comme venant de Hollande, de Germanie, de Suisse, n'avaient fait qu'y passer.

Il est difficile d'évaluer *l'importance de la Congrégation* pendant ces deux cent quarante ans : aucune indication sur les décès — il faut donc s'en tenir au nombre des mariages et des baptêmes sans être sûr qu'il soit complet. Miss Minet dresse un tableau (p. 95) des mariages, des naissances, et du nombre présumé des membres de la Communauté de décade en décade en admettant la proportion de 35 baptêmes pour 1.000 personnes.

Il apparaît qu'il y a une augmentation légère de 1600 à 1630, une soudaine poussée de 1630 à 1640 — peut-être à cause de la guerre franco-espagnole — suivie d'une chute de 1640 à 1670 — peste, église incendiée en 1666 ; lacune de dix-huit mois dans les mariages de 1667 à 1669, année de la réouverture. Pour la décade critique 1660-70, Miss Minet la suit année par année (p. 97). De 1670 à 1680, légère reprise ; de 1680 à 1690 forte reprise (1687, année de pointe). Après cette date décroissance graduelle.

L'étude se termine par un *relevé des métiers :* pendant une période de huit ans (1698-1706) prise à titre d'exemple.

65 métiers sont représentés ; le textile qui compte pour l'un d'eux s'y ramifie en 30 branches et groupe 82 % des réfugiés. Assez fréquemment on indique qu'il s'agit d'un « pauvre ouvrier en soie », cette mention s'explique-t-elle parce qu'il était aidé par une fondation charitable ?

Les registres font mention de deux ministres : Jacques Saurin et Samuel Besombes (1). Mariette indiqué à deux reprises comme un gentilhomme est aussi signalé comme un « réfugié français ».

Ainsi le travail de Miss Minet, riche d'aperçus variés, apporte une très intéressante et utile contribution à l'étude de cette église de Threadneedle Street, non seulement à son évolution, mais aussi à la condition humaine des Réfugiés qui la constituaient.

O. et E. D.

(1) Cf. France Protestante 2ᵉ éd., II, col. 467.

COMMUNIQUÉ

Editions du Centre National de la Recherche Scientifique

I. — Publications Périodiques

BULLETIN SIGNALETIQUE

3e Partie — Philosophie (trimestrielle) :

Abonnement annuel (y compris table générale des auteurs)

France .... 2.700 fr.
Etranger .... 3.200 fr.

Renseignements et vente au Centre de Documentation du C.N.R.S., 16, rue Pierre-Curie, Paris-5e. Tél. DANTON 87-20. C.C.P. Paris 9131-62.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHES ET D'HISTOIRE DES TEXTES

Dircteur : Jeanne VEILLARD

Paraît une fois par an et est vendu au numéro :

N° 1 .... 300 fr.
N° 2 .... 400 fr.
N° 3 .... 460 fr.

ARCHIVES DE SOCIOLOGIE DES RELIGIONS

Cette revue semestrielle, est placée sous la direction de M. DESROCHES.

Son premier numéro est paru le 1er juillet 1956.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE DE L'HISTOIRE DE FRANCE

(En préparation).

II. — Ouvrages

LEFEBVRE et TERROINE. — Recueil de documents relatifs aux Séances des Etats Généraux de 1789 .... 2.500 fr.

MANTOUX. — Les Délibérations du Conseil des Quatre. (24 mars — 28 juin 1919).

Tome I (relié pleine toile bleue) .. 1.800 fr.

Tome II (relié pleine toile bleue) .. 1.800 fr.

Les deux tomes ensemble .... 3.200 fr.

Mlle PELLEGRIN. — La Bibliothèque des Visconti-Sforza. (Relié pleine toile crème) .... 2.400 fr.

Collection « Le Chœur des Muses » (Directeur J. Jacquot)

1. — Musique et Poésie au XVIe siècle .... 1.600 fr.
2. — La Musique Instrumentale de la Renaissance .... 1.800 fr.
3. — Les Fêtes de la Renaissance (en préparation).

III. — Colloques Internationaux

II. — Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au XVIe siècle (ce colloque est en vente aux Presses Universitaires de France) .... 1.500 fr.

III. — Les romans du Graal aux XIIe et XIIIe siècles ...... 1.000 fr.

IV. — Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle .... 660 fr.



Renseignements et vente au Service des Publications du C.N.R.S., 13, quai Anatole-France, Paris-7e. — Tél. INVALIDES 45-95. — C.C.P. Paris 9061-11.

ANNONCES

Les annonces doivent être adressées au secrétaire.
Le tarif en sera fixé ultérieurement.

PETITES ANNONCES

Le *Bulletin* publie ici les noms et adresses des personnes qui désirent vendre ou acheter des collections du *Bulletin*, des fascicules séparés ou d'autres livres concernant le protestantisme.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Fondée en 1852, reconnue d'utilité publique par décret du 13 juillet 1870

On devient membre de la Société en souscrivant un abonnement au *Bulletin* ou en versant, une fois pour toutes, une somme de 10.000 francs.

Chèque postal de la Société : Paris, 407.83

BIBLIOTHEQUE ET MUSEE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS, fondés en 1865, installés en 1885 rue des Saints-Pères, 54 (72.000 volumes imprimés ; 12.000 manuscrits). *Conservateur :* M. le professeur Ph. de FELICE.

La Bibliothèque est ouverte : *lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 2 heures à 5 heures.* (Métro et Autobus : St-Germain-des Prés) ; elle est fermée du 14 juillet à fin septembre

MUSEE DU « DESERT » fondé en 1910 au Mas Soubeyran, par Mialet (Gard), par F. PUAUX et Edm. HUGUES.
Conservateur : P.-Ed. HUGUES.

MUSÉE CALVIN, ouvert en 1930, Place Aristide-Briand, à Noyon (Oise) *Administrateur* : S. MOURS.

MUSÉE DU VIVARAIS PROTESTANT (Maison de Marie Durand), au Bouschet-de-Pranles (Ardèche) ouvert en 1932.

MUSÉE DU BAS-POITU, Fondation Bage, Le Bois Tiffrais, Monsireigne (Vendée).

DONS ET LEGS

A LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

L'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934, portant codification des lois relatives à l'enregistrement, fait bénéficier du tarif réduit de 10 fr. 80 pour cent les donations et legs faits à des établissements reconnus d'utilité publique qui mettent leurs collections artistiques ou littéraires à la disposition du public.

La Société de l'histoire du Protestantisme français rentre dans la catégorie de ces établissements. Afin d'éviter toute difficulté et toute réclamation de droits supérieurs par le fisc, la formule suivante doit être employée pour les legs :

Je donne et lègue à la Société de l'histoire du Protestantisme français, reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Paris, 54, rue des Saints-Pères, la somme de .... francs, franche et quitte de toutes charges, de tous frais, et spécialement des droits de mutation par décès, ladite somme [ou les revenus de la dite somme] devant être employés à l'achat d'œuvres d'art, d'objets ayant un caractère historique, de livres, d'imprimés, de manuscrits destinés à figurer dans la Bibliothèque de la Société ou de ses musées, conformément aux dispositions de l'article 418, § 2, du décret du 27 décembre 1934.

Banquiers : MM. VERNES, 29, rue Taitbout, Paris (9e). Chèques post. : Paris, 2071.

Le Directeur Gérant : DE FÉLICE.

Alençon.- Imp. Corbière & Jugain.